

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

599^e séance

Jeudi 4 juin 2009, à 10 heures

Vienne

Président : M. Ciro Arévalo Yepes (Colombie)

La séance est ouverte à 10 h 12.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Bonjour, Mesdames et Messieurs. Je déclare ouverte cette 599^e séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, nous continuerons d'examiner le point 4, "Débat général". Nous commencerons d'examiner le point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", le point 6 également, "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, d'UNISPACE III", le point 7 également, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session".

Une fois que nous lèverons la séance plénière, nous écouterons un exposé technique qui sera fait par M. Yun Yanagi du Japon, qui va nous présenter la politique spatiale du Japon, "Plan cadre". Ensuite, nous écouterons M. Jiae Ajayi du Nigeria, qui va nous présenter la troisième Conférence régionale africaine de l'Académie internationale d'astronautique, l'AIA, qui a eu lieu à Abuja. Suite à la demande du Comité, nous écouterons également les exposés de M. George Joseph de l'Inde qui va nous faire un exposé qui porte le titre "Rapport sur le fonctionnement du Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique", ainsi qu'un exposé de M. Abderrahmane Touzani du Maroc qui va nous faire un rapport sur le fonctionnement du Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace en langue française", il s'agit d'une institution francophone.

Ça va les interprètes, vous suivez ? Plus rapidement, plus lentement ? Très bien. J'encourage les délégués, je vous encourage, Mesdames et Messieurs, si vous avez l'intention de faire un exposé technique, à bien vouloir les remettre aux préposés aux documents, au Service de conférence, 24 heures à l'avance, pour que, si vous avez un exposé Power Point à faire, par exemple, celui-ci peut être chargé sur l'ordinateur. Je tiens également à vous rappeler, Mesdames et Messieurs, que la durée de ces exposés sera limitée à 20 minutes par exposé.

Je tiens également à vous informer qu'à 13 heures, aujourd'hui, dans cette même salle, dans la salle 3, nous procéderons à la signature d'accords de coopération pour la mise en place de bureaux régionaux de soutien du programme ONU-Spider, des accords qui seront signés entre le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies et l'Agence spatiale roumaine, le Centre asiatique d'atténuation des catastrophes naturelles qui est basé à Kobé au Japon, et l'Organisme national d'investigation et de développement du Nigeria.

Il y aura également un autre accord de coopération qui aura lieu à 14 heures 15 en salle de conférence 2, entre le Bureau des affaires spatiales et l'Organisme spatial d'Iran. Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à prendre part à ces manifestations, si vous le désirez.

J'invite également tous les délégués à assister à la présentation d'un petit film du Japon sur la sonde lunaire Kaguya du Japon, qui porte également le titre de Sentinelle-Asie, que l'on diffusera dans cette même salle, en salle 3 à 14 heures aujourd'hui.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Débat général (point 4 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je vous propose sans plus tarder de passer au point 4, "Débat général". Le premier orateur sur ma liste est le représentant de la France. Mme l'Ambassadeur, bienvenue. C'est un plaisir que de vous compter parmi nous. Je pense que c'est votre première, si je ne m'abuse, à Vienne. C'est un plaisir de vous accueillir parmi nous. C'est donc l'Ambassadeur Florence Mangin. Vous avez la parole, Madame.

Mme F. MANGIN (France): Monsieur le Président, permettez-moi avant d'entrer dans le vif du sujet, de vous dire tout le plaisir et l'honneur, alors que j'ai pris mes fonctions hier, de participer comme nouvelle représentante permanente de la France, aux travaux de ce Comité. C'est vraiment une très belle entrée en matière dont je vous sais tout à fait gré.

Je voudrais tout d'abord exprimer au nom de ma délégation, toutes nos félicitations pour la façon dont vous entendez conduire les travaux à la tête de ce Comité. Nul doute que votre très grande expérience dans le domaine des activités spatiales, contribuera à mener à bien les activités de ce Comité pour cette année. Votre présence est un signe de l'intérêt particulier que les autorités colombiennes portent au développement des activités spatiales, ce dont ma délégation ne peut que se réjouir. Notre délégation contribuera à ces travaux dans un esprit constructif et consensuel.

Je tiens à profiter de cette occasion pour remercier également les présidents du Sous-Comité scientifique et technique, M. Aboubekr Seddik Kedjar, et du Sous-Comité juridique, M. Vladimir Kopal, pour la manière dont ils ont fait progresser nos travaux au cours de l'année écoulée.

Comme vous le savez, la France fonde sa politique spatiale sur trois grands principes. Premièrement, le libre accès pour tous à l'espace pour les applications pacifiques. En second lieu, la préservation de la sécurité des satellites en orbite, et enfin, la prise en compte des intérêts légitimes de défense des États. L'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique demeure, pour la France comme pour l'Union européenne, un enjeu essentiel pour la sécurité internationale.

En vue de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, il est essentiel que la sécurité des activités dans l'espace soit améliorée. Les risques avérés de collision comme l'a illustré le récent événement entre les satellites américain Iridium-33 et russe Cosmos-2251, le 10 février dernier, rappellent l'importance d'une coopération internationale accrue pour renforcer la sécurité des activités spatiales afin d'assurer le libre accès à

l'espace pour tous à des fins pacifiques et la préservation de la sécurité et de l'intégrité des objets spatiaux en orbite.

Nous partons tout d'abord d'un constat. La capacité des États à utiliser l'espace extra-atmosphérique à long terme n'est pas garantie notamment à cause de deux facteurs. Le premier est la forte augmentation du nombre d'opérateurs gouvernementaux et privés et des satellites en orbite. Le second est la prolifération continue des débris spatiaux notamment sur les orbites les plus utilisées. Donc, le risque d'interférence et de surpopulation d'orbites sont très réels.

Partant de ce constat, nous avons un objectif majeur. Une rigueur accrue dans la gestion des fréquences, des positions en orbite et des opérations spatiales. Cet objectif peut se traduire par l'adoption de lignes directrices sur la viabilité des activités dans l'espace, et ces lignes directrices rassembleraient les meilleures pratiques acceptées par les opérateurs et par les États membres.

Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin d'une coopération internationale au sein du Comité de l'espace. En matière de débris spatiaux, notre Comité a, sur la base des travaux du Comité interagences de coordination des débris spatiaux, élaboré des lignes directrices relatives à la réduction des débris qui ont ensuite été endossées par l'Assemblée générale des Nations Unies avec la résolution 62/217 du 21 décembre 2007. Ces travaux sont un bon exemple du rôle central du Comité de l'espace et de la volonté de la communauté internationale d'œuvrer en faveur d'un régime d'opérations spatiales viables.

Ce même exemple doit nous motiver pour établir un groupe de travail formel consacré à la viabilité à long terme des activités spatiales au sein du Sous-Comité scientifique et technique et ce dès 2010. Ce groupe de travail aurait le calendrier de travail suivant en trois étapes :

D'abord, 2010 avec la définition des défis actuels et futurs pour les opérations spatiales et l'examen des mesures susceptibles d'améliorer la viabilité à long terme des activités spatiales. Le groupe de travail pourra s'appuyer sur les résultats de consultations informelles menées depuis février 2008 et élaborer ensuite des recommandations à l'attention du Sous-Comité.

Deuxième étape, 2011. Poursuite des échanges de vues au sein du groupe de travail et examen des rapports d'États membres et d'autres entités sur les mesures pouvant être prises pour améliorer la viabilité à long terme de ces activités. Élaboration d'un document intitulé "Meilleures pratiques pour la viabilité à long terme des activités spatiales".

Enfin, troisième étape, 2012. Finalisation de ce document, "Les meilleures pratiques pour la viabilité à long terme des activités spatiales", et présentation au Comité de l'espace.

Comme vous le constatez, notre démarche partira d'un état des lieux détaillé des différentes questions affectant la viabilité à long terme des activités spatiales, telles que la prolifération des débris spatiaux, la sécurité des opérations dans l'espace, la gestion du spectre des fréquences électromagnétiques, les causes naturelles de perturbation des systèmes spatiaux, notamment la météorologie de l'espace, les irrptions solaires ou les micrométéorites, etc., pour promouvoir les meilleures pratiques visant à améliorer la sécurité des opérations spatiales.

L'approche du groupe de travail que nous proposons est technique et opérationnelle. Il s'agit de parvenir à un consensus, en consultation avec les experts, sur le diagnostic des questions affectant la viabilité à long terme des activités spatiales et, si possible, sur les manières d'y remédier. Cette approche technique est complémentaire des approches politiques sur la sécurité des activités dans l'espace. Nous souhaitons un processus transparent.

Compte tenu du caractère technique de cette initiative, la France se tient à la disposition des États qui souhaiteraient obtenir davantage d'informations et d'explications sur les objectifs de l'initiative ou le contenu du document de référence. La France est également ouverte, naturellement, à toute suggestion des États membres du Comité concernant cette initiative. Un document de présentation a été distribué par le secrétariat lors de la présente session sous la cote A/AC.105/L.274 traduit dans les six langues officielles des Nations Unies. Ma délégation se tient évidemment à la disposition de toutes les délégations pour des informations complémentaires.

La France portera une attention particulière à ce que cette initiative soit complémentaire avec les autres initiatives du Comité tels que sur les débris, la météorologie, les astéroïdes et des autres enceintes internationales pertinentes comme l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation météorologique mondiale ou la Conférence du désarmement, ainsi qu'avec le projet de Code de conduite des activités dans l'espace extra-atmosphérique. Elle considère que les organisations traitant des activités dans l'espace devraient être invitées à participer aux travaux sur la viabilité à long terme des activités spatiales pour les aspects qui les concernent.

La France, comme vous le savez, a organisé à destination de l'ensemble des États membres du

Comité de l'espace des réunions d'information, à Vienne notamment, dans le but de leur fournir le plus d'informations possible sur la pertinence et le contenu de cette initiative. Il est temps aujourd'hui d'inscrire ce point à l'ordre du jour parce qu'il est de notre responsabilité d'œuvrer en faveur d'opérations spatiales viables au service de tous les États et de leur population.

Monsieur le Président, la France se félicite des bons résultats obtenus au cours des travaux du quarante-cinquième Sous-Comité scientifique et technique et du quarante-septième Sous-Comité juridique. Nous reviendrons éventuellement sur ces bons résultats lors d'interventions ultérieures, notamment sous les points 7 et 8 lorsque nous examinerons les rapports de ces Sous-Comités.

Le dernier Sous-Comité scientifique et technique a notamment adopté le Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaires dans l'espace et a approuvé le rapport du groupe d'experts conjoints entre le Sous-Comité scientifique et technique et l'Agence internationale de l'énergie atomique. La France qui mène une part active aux groupes de travail, se félicite de ces résultats et de la qualité de ce partenariat entre le Sous-Comité scientifique et technique et l'AIEA, et espère que ces travaux se poursuivront dans le même esprit.

Après la quarante-huitième session du Sous-Comité juridique en avril dernier, nous nous félicitons du travail mené sur les législations spatiales nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et nous avons souhaité y participer en présentant la nouvelle loi française sur les opérations spatiales. Nous sommes très attachés au Sous-Comité juridique et nous souhaitons une réflexion d'ensemble sur ses activités futures.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je ne m'étendrai pas sur les récentes réalisations spatiales au bénéfice de la communauté internationale. Je n'en relèverai qu'une, la mission européenne HERSCHEL qui a été lancée avec succès le 14 mai dernier par Ariane-5 en compagnie d'un autre observatoire, le satellite PLANCK destiné à étudier le bruit de fond cosmique. Cette mission d'excellence vise à l'échange de données au bénéfice de la communauté scientifique mondiale.

Enfin, au terme d'une sélection qui aura duré quasiment un an, l'Agence spatiale européenne a annoncé les noms des six nouveaux spationautes qu'elle vient de recruter, parmi lesquels un Français M. Thomas Pesquet. Ces nouveaux visages témoignent de la volonté européenne de continuer l'aventure humaine qu'est l'exploration de l'espace

et je forme le souhait le plus cher que les États représentés ici au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique permettront eux aussi, par leurs travaux et grâce aux décisions qu'ils prendront, la continuation de l'aventure spatiale dans des conditions plus sûres, plus durables et plus viables au bénéfice de toute la communauté internationale.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Le PRÉSIDENT : Je tiens, moi aussi, Mme l'Ambassadrice, à vous remercier pour les gentilles paroles adressées à la Présidence et aux membres du Bureau.

[interprétation de l'espagnol] : Je vous remercie également d'avoir fait un exposé très didactique de la proposition française qui a fait l'objet de l'attention de ce Comité. Vous l'avez décrite très dans le détail, de manière systématique et nous tenons à vous remercier de votre contribution et vous nous avez présenté également l'évolution de la politique spatiale en France et nous vous en remercions.

Sans plus tarder, je vais donner la parole à M. Petr Lála, représentant de la République tchèque. Vous avez la parole, Monsieur.

M. P. LALA (Union européenne) *[interprétation de l'anglais] :* Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, j'interviens au nom de l'Union européenne. Comme vous le savez déjà, l'Union européenne prépare un projet de texte d'un code de conduite pour les activités spatiales, dans le cadre du projet visant à accroître la sécurité des activités menées dans l'espace.

Le 8 décembre 2008, le Conseil de l'Union européenne a approuvé le projet de texte de code de conduite en question. Le projet de texte comprend des mesures de transparence et de renforcement de la confiance. Il ne s'agit toutefois pas d'un document contraignant du point de vue juridique. Ce document ne cherche pas non plus à remplacer les initiatives qui vont dans le même sens. Ce document comprend qu'une approche globale au problème de la sûreté et de la sécurité dans l'espace devrait se baser sur les principes suivants : liberté d'accès à l'espace pour tous à des fins pacifiques, préservation de la sécurité et de l'intégrité des objets spatiaux sur orbite et accorder toute la considération nécessaire aux intérêts légitimes des États en matière de défense. Le projet de texte de ce code se trouve sur le site internet du Conseil de l'Union européenne.

L'Union européenne présente actuellement ce texte aux autres pays travaillant dans l'espace afin d'arriver à dégager un consensus sur ce texte qui pourrait bénéficier de l'accord du plus grand

nombre de pays possible. On prévoit qu'à la fin du processus de consultation, on organise une conférence ad hoc afin de permettre aux États de souscrire à ce code. Nous n'avons pas l'intention de négocier le code dans cette instance, ici au sein du COPUOS, mais nous tiendrons le COPUOS et les Sous-Comités informés des progrès réalisés.

L'Union européenne appuie également l'initiative sur le point concernant la viabilité à long terme des activités spatiales et nous souhaitons que ce thème soit rajouté à l'ordre du jour de la session du Sous-Comité scientifique et technique de 2010. Une participation constante et continue de nombreux États ainsi que des opérateurs commerciaux et des organisations internationales pertinentes souligne l'importance de prendre des mesures concrètes afin de renforcer la sécurité de nos activités spatiales. Cette initiative est tout à fait dans le droit fil et complète le plan de l'Union européenne pour un projet de code de conduite des activités spatiales.

Monsieur le Président, une note d'information plus détaillée sur ce code sous forme écrite, est disponible au fond de la salle. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'espagnol] :* Je remercie M. Petr Lála, représentant de la République tchèque, qui a fait cette déclaration, je tiens à le préciser, au nom de l'Union européenne. Vous avez souligné le code de conduite, ce texte nous sera remis ou en tout cas est à disposition. C'est un texte très important. L'Union européenne appuie la proposition sur la viabilité des activités spatiales ce qui est également très important notamment dans le long terme. Ce sont deux initiatives qui sont complémentaires. Je vous remercie, M. Lála pour votre intervention, je répète, au nom de l'Union européenne. Je vous remercie.

Sur ma liste maintenant, le Nigeria, M. Wahab Jimoh. Monsieur, vous avez la parole.

M. W. K. JIMOH (Nigeria) *[interprétation de l'anglais] :* Monsieur le Président. La délégation nigériane se félicite de vous voir présider cette réunion et souhaite vous souhaiter la bienvenue à cette cinquante-deuxième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Nous espérons que sous votre présidence, le Comité sera en mesure de favoriser l'utilisation et l'exploration pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, et permettra de mettre les activités spatiales au service de tous les pays.

Nous tenons également à féliciter la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman, ainsi que toute son équipe pour son travail. Ma délégation espère pouvoir

adopter des approches nouvelles et novatrices au niveau du Bureau pour que celui-ci puisse s'acquitter de ses tâches impérieuses malgré les ressources budgétaires réduites.

Le Nigeria tient à féliciter l'Agence spatiale européenne pour le lancement réalisé avec succès de son télescope spatial infrarouge HERSCHEL, ainsi que de l'outil de cartographie PLANCK. Ces deux outils permettront d'approfondir les connaissances en matière de sciences et techniques spatiales et permettront d'approfondir les connaissances relatives à l'univers.

Nous tenons également à féliciter les États-Unis pour le lancement et l'atterrissage de la navette spatiale ATLANTIS ainsi que pour les travaux qui ont été menés au niveau du télescope HUBBLE.

Nous tenons également à féliciter la République populaire de Chine pour le lancement et la marche dans l'espace.

Monsieur le Président, nous vivons dans un monde interdépendant étant donné le développement rapide des technologies de l'information et de la communication. Nous avons donc besoin, je crois, de renforcer la coopération internationale pour garantir le développement durable de notre planète. C'est la raison pour laquelle l'application de la résolution de l'Assemblée générale 63/90 du 18 décembre 2008 dans laquelle il avait été dit qu'il était nécessaire de mettre l'application des techniques spatiales au service de la croissance économique, au service du développement des pays, notamment l'application dans le civil de ces techniques, la réduction des catastrophes naturelles en particulier dans les pays en développement, l'application de cette résolution devient de plus en plus impérieuse.

L'application des techniques spatiales, la science spatiale a démontré qu'elle peut contribuer au développement socio-économique des pays et contribuer d'une manière très efficace à l'accomplissement des objectifs du millénaire pour le développement.

Monsieur le Président, lors de la cinquante-et-unième session du Comité en 2008, ma délégation avait attiré l'attention des délégués sur le défi que supposait la sécurité alimentaire, étant donné la crise alimentaire mondiale, augmentation des prix des denrées alimentaires, la nécessité de redoubler d'efforts pour faire face à ce défi, en coopération avec d'autres institutions des Nations Unies comme la Commission du développement durable.

C'est à cet égard que le Nigeria prend note avec satisfaction du groupe sur l'application des

techniques spatiales à la sécurité alimentaire composé du Président du COPUOS et de représentants de la Division des Nations Unies du développement durable, l'Institut international de l'analyse appliquée des systèmes, ainsi que la FAO. Nous nous félicitons du fait qu'ils se soient réunis en octobre 2008 pour échanger des idées des meilleures pratiques pour améliorer la situation actuelle. Nous espérons que ces idées pourront être traduites dans la pratique pour faire face à ce défi.

Le Comité, en tant qu'organe des Nations Unies qui a pour mandat de traiter de l'exploration pacifique et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, devra travailler avec toutes les parties intéressées, en particulier avec les pays spatiaux pour mettre les bénéfices de la technologie spatiale au service des pays en développement pour que ceux-ci puissent faire face aux défis de développement socio-économique.

Il est nécessaire pour ce faire, de mettre à disposition des ressources financières au service du Bureau des affaires spatiales pour que celui-ci puisse s'acquitter de son programme de travail et appliquer dans la pratique les recommandations d'UNISPACE III.

Nous lamentons, Monsieur le Président, que le Bureau des affaires spatiales ainsi que d'autres organes et entités des Nations Unies aient à faire face à des réductions budgétaires à partir de l'année prochaine, ce qui aura une incidence bien sûr, sur l'application de ces programmes prioritaires. Pour combler ce déficit et pour maintenir le tempo au niveau du Bureau des affaires spatiales, le Nigeria tient ici à lancer un appel à encourager les États membres qui ont les capacités de contribuer au fonds d'affectation spécial pour le Programme des Nations Unies pour l'application des techniques spatiales, de manière à ce que le Bureau des affaires spatiales puisse continuer de fournir les services techniques et de lancer les projets pilotes en vertu du plan d'action arrêté au niveau du Comité.

Monsieur le Président, nous célébrons, comme vous le savez, le dixième anniversaire de l'UNISPACE III, il est donc important de faire le point, de voir à quel point nous avons appliqué les recommandations de cette conférence. Nous tenons à saluer les travaux du groupe de travail plénier du Sous-Comité scientifique et technique quant à l'application des recommandations d'UNISPACE III. Nous espérons que celui-ci pourra continuer de travailler jusqu'à ce que soient obtenus des résultats concrets. Il faudra, je crois, revoir les rapports des différentes équipes spéciales créées par le Comité et établir une liste de contrôles pour voir les programmes restés en souffrance qui n'ont pas encore été appliqués.

Comme vous le savez, le Programme ONU-SPIDER est l'un des fruits de la Conférence UNISPACE III. Pour garantir la couverture la plus ample possible et son fonctionnement, le Nigeria a mis à disposition un bureau de soutien régional en vertu de la résolution de l'Assemblée générale 61/110. Comme vous le savez, cette résolution demande au Bureau des affaires spatiales des Nations Unies de travailler de concert avec les centres nationaux et régionaux de connaissance dans l'utilisation des techniques spatiales à la gestion de catastrophes naturelles et de créer un réseau de bureaux de soutien régional d'application des activités du programme dans leur région respective, de manière coordonnée, pour tirer pleinement profit des capacités et de l'expérience qui est à disposition et qui est offerte par les États membres, en particulier par les pays en développement.

L'Accord portant création du bureau de soutien régional pour la sous-région de l'Afrique de l'ouest au Nigeria, sera signé au cours de la session de ce Comité entre le Nigeria et le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies.

Monsieur le Président, au niveau national, l'Agence nationale de recherche et de développement spatial a pris des mesures pour appliquer les techniques spatiales aux défis en matière de développement socio-économique du peuple nigérian. En reconnaissance des efforts déployés dans l'application des techniques spatiales à la fourniture de services de santé dans les zones rurales, la Commission économique pour l'Afrique a donné à notre agence spatiale le Prix *Technology in government in Africa*, pour son utilisation des technologies de l'information et de la communication à la fourniture de services de santé. La Commission économique pour l'Afrique a, par l'octroi de cette récompense, reconnu l'usage novateur de ces techniques au Nigeria qui ont permis d'améliorer la vie des communautés rurales au Nigeria.

On peut citer ici pour ce qui est des applications, la télésanté, la télééducation, l'application des techniques spatiales à des fins agricoles, gestion des ressources naturelles, aménagement du territoire.

Le Nigeria tient également à vous informer que nous avons signé un nouvel accord avec la Chine pour remplacer le satellite de communication qui était en panne et qui avait cessé de fonctionner le 10 novembre 2008. Ce satellite sera remplacé d'ici le quatrième trimestre de l'année 2011 et permettra au Nigeria de rétablir les services qui avaient été interrompus suite à la panne de ce satellite.

Pour ce qui est maintenant de la coopération internationale au service du renforcement des capacités. Nous tenons également à informer le Comité que nous sommes en train de nous préparer à accueillir la troisième Conférence régionale de l'AIA à Abuja, du 24 au 26 novembre 2009, au Nigeria. Le thème de la conférence c'est "L'espace au service de l'Afrique ; participation conjointe, développement des connaissances et partage des connaissances". Notre délégation fera un exposé sur cette conférence au cours de cette session.

Le Nigeria, en guise de conclusion, considère que la coopération avec les États membres et les agences spatiales pertinentes, un élément stratégique pour appliquer les programmes et sa politique spatiale. Nous continuerons de collaborer pour mettre l'application des techniques spatiales au service des besoins fondamentaux de notre pays. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant du Nigeria. La question de la sécurité alimentaire et la question de la santé, notamment la télémédecine, sont des questions très très importantes pour notre Comité, notamment pour ce qui est de la formation de ce panel au niveau de l'Assemblée générale qui aura lieu en parallèle de la présentation de la résolution de ce Comité. En effet, on envisage de parler de la santé ou des liens qu'entretiennent la santé et l'application des techniques spatiales. Vous avez indiqué que c'est une priorité pour votre pays, pour le continent. Je crois que nous sommes sur la même longueur d'onde. Les priorités qui sont arrêtées au niveau du Comité sont les mêmes que les vôtres.

Nous nous félicitons en outre de l'appui que vous fournissez au Bureau des affaires spatiales des Nations Unies par le biais de votre Bureau régional d'appui au Programme ONU-SPIDER.

Et enfin, je pense que la question de la coopération entre les États, puisque vous avez parlé de la signature d'un Accord de coopération pour le remplacement ou la réparation d'un satellite avec la Chine, je crois que cela va dans le bon sens. La conférence que vous avez mentionnée d'ailleurs, est également un autre pas dans la bonne direction. Cela s'inscrit directement dans le cadre des initiatives qui ont été lancées pour organiser une conférence similaire en 2012 en Afrique du sud. Cela s'inscrit également en droite ligne de ce qui avait été mentionné hier dans la manifestation parallèle sur l'espace et l'environnement. Je vous remercie.

Sans plus tarder, je vais donner la parole au représentant de la Hongrie. M. Both, vous avez la parole.

M. E. BOTH (Hongrie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. C'est un plaisir, Monsieur le Président, pour ma délégation de vous voir présider ce Comité. Vous pourrez compter sur notre appui au cours des travaux de ce Comité. Votre longue expérience au niveau des Nations Unies et votre direction éclairée de nos travaux nous permettront de réaliser des progrès significatifs. Nous sommes convaincus que sous votre direction, cette session sera en mesure de progresser sur les questions importantes dont est saisi ce Comité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, ma délégation prend note avec satisfaction des progrès significatifs réalisés au cours de l'année qui vient de s'écouler quant à l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique. Ainsi, le groupe d'experts conjoint du Sous-Comité scientifique et technique et de l'AIEA, l'Agence internationale pour l'énergie atomique, ont élaboré un cadre ainsi que toute une série de buts et de recommandations pour les applications de sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique. Tout ce travail a porté ses fruits et a mené à l'adoption d'un cadre de sûreté révisé.

Le Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-sixième session a adopté ce Cadre de sûreté pour l'application des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique qui est, je crois, un pas de taille dans la bonne direction.

Ma délégation tient à cet égard à souligner le rôle que le COPUOS a joué en tant que catalyseur dans le domaine de la coopération internationale pour la promotion de la protection de l'environnement spatial et pour l'utilisation écologiquement rationnelle de ces applications aux domaines culturel, économique et social. Nous sommes convaincus que l'application des techniques spatiales est un outil fondamental pour favoriser le développement des peuples.

En vertu de notre programme de travail pluriannuel, le Comité, cette année, va évaluer les activités qui sont directement liées à l'utilisation des informations géospaciales, informations de source spatiale au service du développement durable. Ma délégation informera le Comité sur les activités pertinentes en la matière dans une déclaration que nous ferons un petit peu plus tard.

Nous tenons également à souligner l'importance des activités qui ont été menées à bien dans le cadre de l'Année internationale de l'astronomie. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à cette Année internationale de l'astronomie. Je tiens à informer le Comité de

certaines activités lancées par la Hongrie dans une déclaration que je ferai au titre du point de l'ordre du jour, "Espace et société".

Je saisis également cette occasion pour féliciter tous les États partenaires et les organisations qui participent au programme de la Station spatiale internationale. Comme vous le savez, la Station spatiale internationale travaille aujourd'hui à pleine capacité. Six astronautes sont présents à bord. Cette montée en puissance de la Station spatiale internationale est une occasion en or de mener à bien des recherches scientifiques dans l'espace extra-atmosphérique.

Dans le cadre du Programme SCHEWE, des scientifiques hongrois auront également la possibilité dans un avenir proche de mener à bien trois expériences. L'initiative SHEWE est le fruit d'une coopération entre l'Agence spatiale européenne et la Commission européenne, un projet qui est financé par le biais du sixième programme cadre recherche et développement de l'Union européenne. Le programme SCHEWE fait porter l'accent sur les petites et moyennes entreprises et les scientifiques des nouveaux membres de l'Union européenne en leur donnant la possibilité de prendre part aux activités de recherche et développement de la Station spatiale internationale. Ce programme SCHEWE est non seulement un moteur de l'innovation, mais également une occasion en or de favoriser la montée en puissance des petites et moyennes entreprises.

Une nouvelle expérience neuroscientifique qui porte le nom de PRESPAT enregistre, par exemple, l'activité cérébrale électrique des astronautes au cours de tâches cognitives visiospatiales. Une expérience similaire sera menée à bien sur Terre sur un groupe plus vaste de sujets en époxy et dans des conditions de fatigue, lorsque ceux-ci auront été privés de sommeil pour voir un petit peu les effets que ces sources de stress ont sur les individus. Une première expérience en orbite aura lieu ces jours-ci et nous espérons que ces cinq expériences pourront être menées à bien d'ici 2011.

L'expérience FOCUS est également une expérience qui est menée à bien dans le cadre du programme SCHEWE. Elle étudie le comportement des mousses dans un environnement de microgravité et elle permettra d'étudier le comportement des mousses dans l'espace extra-atmosphérique. Même en orbite terrestre basse au niveau de la Station spatiale internationale où les astronautes sont protégés par le champ géomagnétique de la Terre, les radiations cosmiques, comme vous le savez, posent un risque à long terme et limitent les capacités de vol de l'équipage. Pour minimiser la dose de radiation à laquelle sont soumis les astronautes, des mesures de

dosimétrie des radiations sont nécessaires. Les doses qui sont mesurées à bord de la Station spatiale internationale, sont deux fois plus importantes que celles auxquelles sont exposées les personnes sur la surface de la Terre. C'est la raison pour laquelle des ingénieurs hongrois ont été mobilisés pour mettre au point des appareils qui permettront de prendre part à ces activités, par exemple, un satellite de détection, le satellite TRITEL.

Enfin, permettez-moi de vous informer sur certaines activités d'exploration, d'utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en Hongrie. Les activités spatiales dans notre pays sont coordonnées par l'Agence spatiale hongroise. Les activités spatiales incombent aujourd'hui, c'est arrivé très récemment, à l'Office national pour la recherche et la technologie et l'Agence spatiale hongroise fonctionne aujourd'hui comme unité et elle fait partie intégrante des activités de recherche et développement. Ces activités sont supervisées par le Ministère de l'économie et du développement national. Notre partenaire prioritaire dans le domaine de la coopération internationale c'est l'Agence spatiale européenne.

La Hongrie est un État qui coopère avec l'Agence spatiale européenne. L'application du programme TEX est en cours et nous espérons que cet accord TEX pourra être prolongé pour une durée de cinq ans. Nous espérons devenir bientôt un membre de plein droit de l'Agence spatiale européenne. Des étudiants hongrois participent d'ailleurs aux activités de l'ESA et aux travaux de la Station spatiale internationale.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, M. le représentant de la Hongrie. Merci, M. Both, pour cette intervention où vous nous avez présenté les progrès réalisés. Vous nous avez présenté en particulier le programme SCHEWE qui porte bien son nom puisqu'il permet de garantir la sûreté des astronautes. Merci également de nous avoir présenté vos activités de coopération avec l'Agence spatiale européenne. Je vous remercie pour votre intervention.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à M. Thai Van Tan du Viet Nam. Le représentant du Viet Nam a la parole.

M. T. V. TAN (Viet Nam) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, la délégation vietnamienne tient à vous féliciter, Monsieur le Président. Nous sommes convaincus qu'étant donné votre expérience, vous saurez mener la cinquante-deuxième session de notre Comité à bon port. Nous tenons également à

féliciter l'équipe du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies pour les excellents préparatifs de cette réunion.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, je vais vous présenter les derniers événements qui ont eu lieu en matière d'application des techniques spatiales dans mon pays. J'ai le plaisir de vous informer que le premier satellite de communication vietnamien, VINASAT-1, qui a été lancé avec succès en 2008, a grandement amélioré la capacité et a renforcé la sécurité du réseau national de télécommunication et garantit la fourniture de services internet dans toutes les régions de notre pays. Tous ces services sont maintenant exploités par le groupe VNPT, postes et télécommunications vietnamiennes.

La Station terrestre de réception qui avait été mise en place il y a de cela deux ans, fournit aujourd'hui des images satellitaires qui émanent du satellite SPOT et du satellite ENVISAT, au service de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. En outre, beaucoup d'autres activités ont été lancées pour mettre en place un cadre juridique pour la recherche et l'application des techniques spatiales, qui fait fond sur l'infrastructure nationale de technologies spatiales. Nous espérons pouvoir promouvoir la recherche et l'application des techniques spatiales au Viet Nam.

Dans le domaine de l'application des techniques spatiales, nous mettrons l'accent sur les secteurs suivants. Tout d'abord, les télécommunications, postes et télécommunications, télévision, télédiffusion, hydrométéorologie, ressources et environnement, agriculture, aquaculture, recherche, transports, défense nationale et sécurité.

Le programme national indépendant de recherche dans le domaine de l'application des techniques spatiales pour la période 2008-2012 est en cours. La commission vietnamienne d'applications et de recherches spatiales sera créée très bientôt. Elle aura pour mission de gérer et de superviser les programmes nationaux ainsi que la coopération internationale dans le domaine de l'application des techniques et des technologies spatiales.

Monsieur le Président, la délégation vietnamienne a en outre le plaisir de vous informer que suite à une coopération très étroite et suite au soutien du Japon et d'autres pays de la région Asie-Pacifique, le quinzième Forum des agences spatiales régionales de la région Asie-Pacifique a eu lieu en décembre 2008 au Viet Nam. Ce forum s'est avéré être une manifestation importante étant donné qu'il a donné la possibilité aux scientifiques

d'échanger des idées et de s'enrichir au contact de collègues d'autres pays dans le domaine de l'application des techniques spatiales. Au cours de ce forum, les experts vietnamiens, les experts internationaux dans l'application des techniques spatiales, ont pu, dans le cadre de quatre groupes de travail portant sur la téléobservation, l'utilisation de l'environnement spatial, les applications des satellites de télécommunication, la sensibilisation et la formation à l'espace, ont pu partager des expériences et débattre de ces questions. Le seizième forum de ce type aura lieu en Thaïlande.

Le Viet Nam planche également sur l'élaboration d'un projet de centre spatial en collaboration avec le Japon. Les objectifs de ce projet sont la recherche dans le domaine de l'application des techniques spatiales, technologies, sciences spatiales, leurs applications, recherche fondamentale en sciences spatiales, recherche quant à l'application des techniques de pointe ainsi que l'application de ces techniques à la protection de l'environnement. C'est ainsi que nous avons lancé en 2008 un projet pour assurer le suivi des océans et des ressources hydriques au Viet Nam dans le cadre du projet Movimar, un autre centre, grâce à l'appui du CNES et de l'Institut français de recherche pour l'exploration des océans, l'IFREMER.

Monsieur le Président, les technologies spatiales n'en sont qu'à leur début au Viet Nam. Cependant, avec l'appui du Gouvernement et par le biais de la coopération internationale, nous espérons pouvoir mettre en place une base solide pour le développement de l'application des techniques spatiales dans notre pays. Notre but est de mettre en place le cadre juridique nécessaire à l'application des techniques spatiales dans ce domaine, former un personnel compétent dans le respect des obligations du Viet Nam au titre des traités internationaux en matière d'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Nous espérons pouvoir continuer de coopérer avec le COPUOS, Monsieur le Président, avec les États membres du Comité.

En guise de conclusion, Monsieur le Président, la délégation vietnamienne tient à formuler le souhait qu'il sera possible d'élargir et de renforcer la coopération avec tous les pays et les organisations internationales dans le domaine de la recherche, du développement et de l'application des techniques spatiales à des fins pacifiques, au service du développement durable, et au service de la prospérité de l'humanité. Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie le représentant du Viet Nam. J'ai pris part au Forum des agences

spatiales régionales de l'Asie-Pacifique, l'APRSAF, le quinzième. J'ai été marqué par l'hospitalité de votre peuple et je pense que vous avez démarré du bon pied. En effet, le sentiment que j'en ai eu c'est que la question spatiale suscite un enthousiasme certain et je suis convaincu qu'avec l'aide des organisations internationales et de notre Comité, vous serez en mesure de mettre un programme spatial sur pied, vous serez en mesure d'adhérer aux traités spatiaux en la matière, étant donné que c'est l'épine dorsale du cadre juridique au niveau national dans ce domaine. Je vous remercie pour les paroles très aimables que vous avez maintenues à mon égard.

L'orateur suivant sur ma liste, M. Imran Iqbal du Pakistan. Monsieur, vous avez la parole.

M. I. IQBAL (Pakistan) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, permettez-moi au nom de ma délégation de vous féliciter pour la façon dont vous présidez à nos travaux.

Avec le développement rapide dans le domaine des technologies spatiales, les activités de notre Comité deviennent de plus en plus complexes et importantes. Je suis convaincu que le Comité s'est bien acquitté de sa tâche dans le passé et doit relever des défis importants pour l'avenir. Nous devons également régler différents problèmes liés à la science et à la technologie spatiale ainsi qu'à leurs applications.

Je suis sûr que sous votre direction capable et grâce à l'aide des autres membres du Bureau, le Comité pourra s'acquitter de ses objectifs, à savoir promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et le renforcement de la coopération internationale.

Je voudrais également féliciter le secrétariat, sous la direction de Mme Othman, pour leur travail réalisé pour la préparation de cette réunion.

Monsieur le Président, au cours des années passées, le peuple et le Gouvernement du Pakistan ont été frappés par la guerre contre la terreur. Plus de deux millions et demi de personnes ont été récemment déplacés et ont perdu leur toit. La science spatiale, Monsieur le Président, a un rôle important à jouer vu les applications importantes dans différents domaines tels que la télédétection, la géoinformatique, la gestion de l'environnement, la gestion des catastrophes, etc.

Le Pakistan, à l'instar des autres pays en développement de la région, doit faire face à des problèmes tels que l'urbanisation débridée, le déboisement et la dégradation de l'environnement. Le SUPARCO, l'agence spatiale du Pakistan, aide

les usagers à utiliser ces technologies. Les capacités et les services du SUPARCO dans le domaine des applications par satellite, comprennent la recherche et le développement dans différentes applications, notamment la télédétection, des applications ciblées, des solutions ciblées pour le GIS, le traçage des véhicules, le développement des bases de données et les enquêtes GPS.

SUPARCO a également déployé des efforts pour sensibiliser les usagers potentiels à ces technologies et promouvoir l'utilisation de ces technologies dans différents domaines. Au cours de l'année écoulée, des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de l'agriculture, la foresterie, l'utilisation des terres, l'irrigation, l'urbanisme, la gestion des ressources, l'agriculture, écosystèmes côtiers, évaluation des catastrophes naturelles, surveillance de l'environnement, génie civil et cartographie géologique. Certains des projets réalisés sont entre autres, les programmes nationaux pour l'amélioration des cours d'eau, la cartographie de l'utilisation des terres, la cartographie des zones inondées, l'évaluation des cultures par la technologie satellitaire, une étude de base concernant la qualité de l'air, la préparation et l'atténuation des catastrophes, l'étude des changements climatiques, et le système d'archivage des données SRS.

Le Pakistan, Monsieur le Président, a toujours accordé une grande priorité à renforcer les possibilités de la coopération régionale et internationale dans l'espace. C'est pourquoi nous avons entrepris différents projets de sciences et technologies spatiales. Parmi les projets en question, je citerai le projet concernant les glaciers et les calottes glacières avec l'Institut de recherche du plateau du Tibet de la Chine, des études crosphériques avec le Centre international pour le développement intégré des montagnes au Népal, ainsi que la surveillance des cultures par les technologies satellitaires en collaboration avec la FAO.

Le Pakistan a loué un satellite de communication nommé PAKSAT sur un créneau orbital de 38° Est, que nous allons remplacer en 2011. Un contrat commercial a été signé avec la Chine pour la conception, la fabrication et le lancement de 30 transpondeurs du satellite de communication PATSAT-1, pour répondre à nos besoins. Le satellite va être lancé le 14 avril 2011. La mise en œuvre de ce projet, non seulement augmentera l'infrastructure existante en matière de télécommunication, mais également nous permettra de promouvoir l'utilisation de la communication par satellites à l'échelle du pays, notamment pour promouvoir son développement socio-économique.

Monsieur le Président, à l'appui du mandat concernant le programme SPIDER, le Pakistan a demandé au Bureau des affaires spatiales de créer un centre d'appui aux catastrophes naturelles affilié aux Nations Unies basé sur les données satellitaires dans notre pays. Nous avons offert un bureau et des installations pour agir en tant que coordonnateur de la région. Les débats sur les arrangements de coopération et le plan de travail sont en cours.

Pour renforcer la mise en place des capacités en matière de réduction des risques, le Pakistan a participé au deuxième atelier SPIDER en février et en octobre 2008. Des engagements ont été pris et nous avons participé à un stage de formation de huit semaines en Indonésie sur la géoinformation aux fins de la réduction des risques. Un centre atmosphérique d'évaluation des données atmosphériques a récemment été créé à Karachi pour aider à évaluer et à préparer des cartes composites d'évaluation des risques dans toutes les zones de notre pays qui sont sensibles aux catastrophes naturelles. Cela constituera une aide aux activités de SPIDER et donnera accès à des informations et des connaissances pertinentes.

Conformément à la décision et à la résolution 48/68 de 1999 de l'Assemblée générale visant à célébrer la Semaine mondiale de l'espace, le Pakistan a organisé cette semaine spatiale cette année afin de sensibiliser notre population en général et la jeune génération en particulier aux technologies spatiales. Le thème pour 2008 a été l'exploration de l'univers. Différentes activités ont été célébrées pendant cette semaine, entre autres organisation des ateliers, séminaires, colloques, présentations, observation du soleil, des simulations spatiales, etc. Un certain nombre de compétitions ont été lancées telles que des affiches ou des fusées à eau.

Monsieur le Président, conformément au paragraphe 51 de la résolution 62/217 du 22 décembre 2007 de l'Assemblée générale, le Comité à la présente session portera son attention sur la question espace et éducation au titre du point "Espace et société" pour renforcer l'éducation sur les questions spatiales et renforcer les outils spatiaux aux fins de l'éducation, faire en sorte que les services spatiaux contribuent à la réalisation des objectifs du millénaire.

Le Pakistan a l'intention de lancer un programme *Space Education and Aworldness*, SEAP, pour sensibiliser la population et promouvoir l'utilisation des technologies spatiales et ses applications afin de promouvoir une société prospère. Ce programme inclura la visite d'experts et de chercheurs de SUPARCO dans des régions éloignées, qui feront des présentations multimédia et montreront des vidéos spatiales. Nous

organiserons également des séminaires, des compétitions, la visite d'étudiants de pays étrangers leur permettant de participer à différentes activités spatiales.

Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, M. le représentant du Pakistan, pour cette présentation. Vos programmes mentionnés sont très importants et très intéressants notamment dans le domaine de l'éducation. C'est également un de nos problèmes, donc il faut mettre en place des capacités dans ce domaine et ça c'est un problème encore que nous devons affronter. Merci.

Je vais maintenant donner la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, M. Kenneth Hodgkins. Vous avez la parole, Monsieur.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom de ma délégation, je voudrais dire que je me félicite de vous voir vous et les autres membres du Bureau diriger nos travaux une fois de plus. Nous espérons travailler avec vous pour garantir l'achèvement heureux de la présente session.

Je voudrais également remercier le Bureau des affaires spatiales et son personnel pour le travail réalisé au cours de l'année écoulée et pour la façon dont ils ont préparé la présente session.

Depuis la session de l'année dernière, le Comité et ses Sous-Comités ont connu un certain nombre de développements significatifs, notamment dans la promotion et la coopération spatiale. J'aborderai ces questions au titre des différents points de l'ordre du jour.

Monsieur le Président, la présente session du COPUOS se déroule alors que nous marquons le quarantième anniversaire d'un jalon technologique essentiel. Le 20 juillet marquera le quarantième anniversaire de l'unissage de l'Apollo-11. A cette date, en 1969, l'astronaute Armstrong a marché sur la Lune en disant à des milliers de téléspectateurs qui l'écoutaient sur Terre qu'il s'agissait d'un petit pas pour l'homme mais un pas de géant pour l'humanité. La première image claire de la Terre a été prise en préparation de cette mission et les gens commençaient à voir la Terre de différentes façons. Ils ont vu la Terre comme une sphère magnifique se situant dans l'espace. L'attention aujourd'hui porte sur les applications des sciences spatiales, ce qui est assez compréhensible, elles permettraient de régler nos problèmes terrestres, mais l'exploration reste également un objectif à part entière, un objectif important alors que nous essayons de répondre à

des questions fondamentales quant à l'origine de l'univers et la vie elle-même.

Le projet Apollo n'était qu'un premier pas dans ce processus de recherche de connaissances. Nos partenaires de la Station spatiale internationale et notamment dans le cadre de la stratégie d'exploration mondiale poursuivent cette aventure.

Le 7 mai 2009, le Président a procédé à une évaluation indépendante des activités de la NASA en matière de vols habités. L'objectif est de donner les différentes possibilités de permettre aux vols habités de rester sûrs et novateurs dans les années à venir, notamment après l'abandon de la navette spatiale. Cette évaluation permettra également de poursuivre les opérations de la Station spatiale internationale au-delà de 2016. Cette évaluation déterminera les montants appropriés de recherche et développement des activités nécessaires pour rendre les vols spatiaux plus productifs et plus rentables à long terme. Les résultats de cette évaluation seront disponibles au mois d'août afin d'aider l'administration à prendre une décision sur la façon de poursuivre.

Pour ce qui est des activités actuelles de la NASA et celles des agences des États-Unis participant aux programmes spatiaux civils, depuis notre dernière session, il y a eu trois missions de la navette spatiale vers la SSI. Il y aura quatre missions supplémentaires de la navette vers la SSI en 2009, y compris celle qui est prévue pour la semaine prochaine.

Le système transport-constellation de la NASA qui a été développé pour envoyer des hommes sur la surface de la Lune en 2020 se poursuit. La NASA a terminé l'évaluation préliminaire de la nouvelle fusée ARES-1 en 2008. Alors que l'évaluation de l'exploration de l'espace se poursuit, la NASA continuera à coordonner ses plans d'exploration avec les autres agences spatiales par le biais du groupe de coordination de l'exploration ISECG, y compris dans le cadre de discussions portant sur les scénarios d'architecture, d'exploration lunaire et d'autres interfaces importantes qui faciliteraient la coopération internationale sur la Lune.

Nous voudrions également mentionner un certain nombre d'autres missions d'exploration et de sciences robotiques en cours. Le PHENIX-Mars Lander a atteint Mars le 25 mai 2008. Un site plus au nord de l'endroit où les engins précédents ont atterri. La mission a envoyé des données scientifiques sans précédent vers la Terre, permettant de promouvoir l'objectif d'évaluation de l'eau sur Mars.

En 2008, le télescope HUBBLE a continué ses observations. Le télescope SPITZER a continué

sa recherche de planètes au-delà du système solaire et le télescope FERMI-GAMMA a été lancé en juin 2008 afin d'explorer l'environnement le plus extrême de l'univers, recherchant les signes d'une nouvelle loi de physique et l'examen de la matière noire. FERMI constitue une collaboration entre la NASA, le département de l'énergie américain, les institutions universitaires et nos partenaires en France, en Allemagne, en Italie et en Suède. Les (??) d'exploration de Mars de la NASA ont passé leur cinquième anniversaire sur Mars et continuent cette aventure remarquable.

La mission New Horizon vers Pluton qui a passé Jupiter l'année dernière est actuellement dans une phase de croisière interplanétaire et doit arriver sur Pluton en 2015. La NASA continue à participer à 18 missions héliophysiques, 16 missions planétaires et 15 missions d'observation de la Terre. Le système national des satellites d'environnement, le NPOESS, est un effort coordonné de la NOAA, l'Administration américaine atmosphérique et océanique, le département de la défense et la NASA. Le lancement de la première plateforme est prévu en 2014 et va être précédé par le lancement de la NASA du programme préparatoire NPOESS, une mission qui est prévue en 2012. Le NPP réduira les manques, les lacunes en matière de données entre l'EOS et le NPOESS et fournira des données importantes concernant le fonctionnement des capteurs provenant du NPOESS.

Par ailleurs, la NOAA a l'intention de lancer la nouvelle génération des programmes géostationnaires en 2015. Ces systèmes fourniront une quantité sans précédent de données météorologiques aux communautés s'occupant de l'environnement et de la recherche au niveau international.

Un nouveau satellite de la NOAA, le NOAA-N Prime a été lancé le 6 février 2009. Après avoir atteint son orbite, le satellite a été nommé NOAA-19. Il s'agit de la dernière des séries des satellites de la NOAA qui participent aux efforts de prévision météorologiques et des océans y compris les prévisions climatiques à long terme. Par ailleurs, le NOAA-19 fait partie du système SARSAT qui détecte les alertes de détresse et aide les opérations de sauvetage.

En automne 2008, la NOAA a assumé la gestion opérationnelle du satellite JASON-2. Le JASON-2, lancé le 20 juin 2008, était un effort conjoint entre la NOAA, la NASA, le CNES et l'EUMETSAT.

L'enquête géologique des États-Unis USGC est responsable de l'opération de LANDSAT-5 et LANDSAT-7, les satellites d'imagerie terrestre. LANDSAT fournit les informations essentielles

concernant l'évaluation de la surface de la Terre, la gestion de l'écosystème, la réduction des catastrophes et la recherche en matière de changement climatique. En début de cette année, LANDSAT-5 a marqué 25 ans d'opérations. Le satellite qui a été lancé le 1^{er} mars 1984, a terminé plus de 130 000 orbites de la Terre et a fourni près de 700 000 images.

En 2008, l'ensemble de l'archive de LANDSAT a été mise à la disposition des usagers gratuitement sur internet. Dans le cadre des précédentes politiques américaines, lorsque l'utilisateur devait payer le coût de la reproduction et de la transmission, un nombre plus important de scènes de LANDSAT ont été vendues par l'USGC. En une année, ça a représenté 19 000 images. Dans le cadre de la politique actuelle, l'USGC prévoit la fourniture de plus d'un million d'images LANDSAT à des usagers dans les années à venir.

La mission LANDSAT-8 va être lancée en fin 2012. LANDSAT-8 sera développée et lancée par la NASA et sera opérée par l'USGC qui travaillera avec des stations terrestres étrangères existantes et nouvelles, et cela facilitera la réception directe des données LANDSAT.

Au-delà de LANDSAT-8, l'année budgétaire 2009 comprendra une demande de financement pour le programme d'imagerie nationale qui sera présenté au Gouvernement américain. La coopération internationale est un élément important de ce programme national d'imagerie de la Terre.

Comme vous le savez, le 10 décembre a eu lieu une collision entre un satellite commercial américain IRIDIUM-33 actif et un satellite russe COSMOS-2251 inactivé sur une orbite basse de la Terre. Comme nous l'avons dit au Sous-Comité scientifique et technique et au Sous-Comité juridique, nous avons été en communication avec la Fédération de Russie à propos de cette collision. Le Département de la défense a procédé à une évaluation interne des processus et des procédures employés actuellement pour surveiller les objets spatiaux, évaluant des analyses de congestion orbitale et faisant rapport des résultats aux parties concernées. La semaine prochaine, nous ferons des présentations spéciales sur la collision, ainsi que des informations à jour concernant les débris spatiaux qui en découlent.

Le réseau de surveillance de l'espace de l'US-Air Force continue à surveiller les débris de ces deux satellites dans deux nuages de débris séparés. Comme nous l'avons dit précédemment, il y a peu de risques pour la SSI à cause de ces débris créés par la collision. Mais le Département de la défense et la NASA continuent des études sur les risques potentiels dus à ces débris. La collision

souligne le risque accru de congestion de l'environnement spatial et souligne l'importance d'une sensibilisation accrue à la situation. Il importe de renforcer la coopération internationale entre le gouvernement et l'industrie qui sera nécessaire pour améliorer la sécurité spatiale à l'avenir.

Puisque tous les objets doivent être tracés, les nouvelles pièces de débris provenant de cette collision seront postées sur le site www.spaceat.org pour que tous les pays et toutes les entreprises concernés puissent avoir accès à cette information.

En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais indiquer qu'aucun des débris spatiaux dus à la collision du 10 février ne reste sur l'orbite aujourd'hui. Ils se sont désintégrés dans l'atmosphère quelques semaines après l'engagement et conformément aux Directives de réduction des débris spatiaux approuvées par le COPUOS en 2007. Aucun des débris n'a survécu à la réentrée dans l'atmosphère.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant des États-Unis pour cette déclaration très détaillée où il nous a expliqué les derniers développements de l'exploration spatiale dans le contexte des programmes nationaux, notamment des sujets qui nous intéressent tout particulièrement, nous, les pays en développement, notamment les imageries par satellites. Nous sommes très heureux de savoir que LANDSAT a l'intention de publier gratuitement ses archives et que tout le monde pourra avoir accès à ces images. Nous vous en remercions. Nous sommes également ravis d'avoir des données à jour concernant la collision du 10 février et l'évaluation des risques associés. C'est un point important pour garantir la sécurité des activités futures dans l'espace.

Nous avons encore une demande provenant de l'Ambassadeur González qui souhaite faire quelques commentaires.

M. R. GONZÁLEZ ANINAT (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Vous avez fait un lapsus, vous avez dit la dernière intervention, mais en fait vous auriez peut-être désiré que ce soit la dernière, malheureusement ce ne sera pas la dernière. Vous nous avez en effet encouragés à entrer dans un débat général, à prendre la parole, donc ce ne sera pas la dernière et je vais donc répondre à l'appel que vous avez lancé.

Je vais faire deux observations quant à certaines déclarations qui ont été faites ce matin.

Tout d'abord, la déclaration de la France sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Il me semble que c'est une contribution de poids que celle qui a été faite par la France, mais il faudra que la France nous explique si les principes fondamentaux qui sont liés à la viabilité comme principe de précaution, si le principe de l'équité est pris en considération. Il faudra affiner cette proposition parce que pour les pays, en particulier de la région d'Amérique latine, qui ont travaillé de concert avec la France dans le cadre de la Conférence spatiale des Amériques, auraient la possibilité de s'expliquer davantage.

Ensuite, pour ce qui est de la déclaration du Nigeria, je suis tout à fait d'accord avec eux. En effet, la sécurité alimentaire est une question fondamentale. Nous l'avions dit d'ailleurs dans notre première intervention. Cette année, au niveau de l'Assemblée générale, dans la prochaine session, la session de cette année, on parle souvent de panel, je n'aime pas beaucoup le mot panel, parce qu'on en parlait à l'entrée de la salle, il y aura un suivi, je l'espère, cette année sous l'ombrelle du débat sur la sécurité alimentaire, mais aborder une question qui nous préoccupe plus particulièrement c'est l'espace et la santé.

Ensuite, les changements climatiques c'est très important également mais je pense que la santé c'est très important, c'est une question d'une brûlante actualité étant donné que nous faisons aujourd'hui, au cours des années 1990 et au cours des années 2000, nous avons fait face à l'apparition de nouvelles maladies, nouvelles pathologies.

Enfin, je tiens à lancer une idée. Je ne prétends pas entrer dans un débat parce que je sais que vous avez à traiter d'un ordre du jour assez chargé. On parle beaucoup de coopération. En effet, il n'y a pas eu une seule intervention qui n'ait pas mentionné, dans le cadre de ce point 4 "Débat général", de coopération. Cela fait pas mal d'années que je travaille au niveau des Nations Unies mais je n'ai jamais vraiment compris ce que c'est que la coopération internationale. D'ailleurs, si je ne m'abuse, elle n'a jamais été définie. Pour ce qui est des possibilités de coopération, on se rend compte que chaque année, on réduit le budget du Bureau des affaires spatiales comme peau de chagrin. Hier, le Pr Camacho nous a expliqué comment on a organisé la troisième Conférence UNISPACE III avec transfert d'une année sur l'autre du budget, pour une conférence qui devait justement marquer le coup d'envoi de la coopération internationale. Je pense qu'il faut œuvrer davantage pour que le cadre juridique en place oblige les pays à coopérer. On parle dans la résolution de l'Assemblée générale 26/25 du devoir de coopération.

J'espère, Monsieur le Président, ne pas avoir débordé. Je vous avais promis deux minutes, je ne sais pas si j'ai réussi à m'en tenir à cette limite.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je ne ferai pas d'observations. Je pense que vous avez été très clair, Monsieur, quant à la question que vous avez posée et les inquiétudes que vous avez exprimées.

La Colombie. Allez-y, Monsieur.

M. J. OJEDA BUENO (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Bonjour, Monsieur le Président, et merci. Merci également à toutes les délégations qui ont fait des exposés, qui ont présenté les avancées en matière spatiale dans leurs pays.

L'intérêt que suscitent les activités spatiales au niveau des gouvernements, au niveau des populations également, s'est grandement accru. Pour la Colombie, il est important de prendre en considération les points de vue des pays en développement. Nous avons pris note de l'inquiétude que suscite, pour ne citer qu'un exemple, le Nigeria, le Viet Nam, le Pakistan, ainsi que d'autres délégations des pays en développement, alors ne m'en veuillez pas, Mesdames et Messieurs, si j'oublie de citer votre délégation, quant à la question de l'environnement, de la santé, de la protection des populations, de la sécurité, de la gestion des ressources, la gestion économiquement rationnelle de ces ressources naturelles, la viabilité de ces ressources, la gestion durable. La Colombie s'inscrit en droite ligne et en tout cas souscrit pleinement à ces observations. Lorsque l'on parle de viabilité à long terme des activités spatiales, on ne peut pas ne pas mentionner ce qui a été dit par l'Ambassadeur du Chili. Des concepts qui ont été peaufinés, je crois que ces activités ont été lancées en 1991 à Rio, Action 21.

Ensuite, l'Ambassadeur du Chili a parlé du principe de précaution, le principe d'équité, la nécessité de prendre en considération les générations à venir, tous ces éléments sont des piliers de la réflexion actuelle à l'international. On parle de diplomatie de l'environnement, c'est vrai, mais je pense qu'il faudrait également prendre en considération ce qu'a dit le Japon. Le Japon parle de diplomatie spatiale. Je pense que ce sont des éléments sur lesquels il faut revenir, sur lesquels il faut peut-être insister, renforcer, et qu'on ne peut pas considérer comme relevant exclusivement de la dimension technique.

En effet, si on prend en considération que ces éléments ont été déjà mentionnés dans Action 21 et font partie de tous les accords en matière d'environnement, ce sont des éléments qui doivent être pris en considération car ils aident les États à

prendre des décisions en la matière. C'est la raison pour laquelle, la proposition faite par la France, qui a suscité un très fort intérêt. On ne sait pas exactement si on continue à parler de viabilité ou si on parle de durabilité ou de pérennité. Je pense que tout cela devrait s'inscrire dans une politique beaucoup plus large ou une approche beaucoup plus large des Nations Unies, une politique beaucoup plus large. Pas seulement d'ailleurs dans le cadre d'un groupe d'experts.

M. l'Ambassadeur du Chili, Monsieur le Président, je remercie le délégué du Chili d'avoir ouvert le débat. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant de la Colombie pour ses observations toutes pertinentes. Y a-t-il d'autres délégations désirant s'exprimer ? Oui. Je ne vois pas votre nom. Excusez-moi. La République arabe syrienne a demandé la parole. Allez-y. Vous voulez faire un exposé national ou, je ne sais pas si vous voulez réagir, parce que je vous rappelle qu'on a des exposés techniques. Si c'est le "Débat général", allez-y.

M. O. AMMAR (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, je pourrais remettre mon intervention à plus tard, si vous voulez. Mais je voudrais réagir à la discussion en cours si vous me permettez.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Oui, si c'est au titre du "Débat général", allez-y, avec plaisir. Si c'est un exposé national, un discours national, dans ce cas-là, je vous demanderais de faire ça cette après-midi.

M. O. AMMAR (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués. J'ai l'honneur de m'adresser à vous pendant cette session du COPUOS. Tout d'abord, je voudrais, au nom de ma délégation et en mon nom propre, je voudrais vous saluer, Monsieur le Président, et saluer les deux vice-présidents, ainsi que Mme Mazlan Othman et tous ses collaborateurs. À travers vous, je salue les chefs et les membres des délégations ici présentes.

Monsieur le Président, nous apprécions toutes les expériences des États membres dans le domaine des techniques spatiales et nous voudrions aussi exprimer notre admiration au succès accompli par certains États. Hier, nous avons pris connaissance des réalisations de la Chine dans le domaine des techniques spatiales ainsi que d'autres États. Tous ces programmes ont sans doute un effet positif pour l'humanité tout entière.

Monsieur le Président, nous sommes tout à fait conscients qu'il y a une lacune, il y a une

différence entre le niveau de ces techniques d'un État à l'autre. Ceci est normal. Pour nous, nous devrions essayer aussi de mettre toutes ces techniques au service de notre peuple afin de faire face à des problèmes concernant l'environnement sur le plan national et régional. Nos efforts coïncident avec certains points de l'ordre du jour, plus particulièrement ceux qui concernent la société, les ressources en eau, le changement climatique et la coopération internationale dans l'utilisation des données géographiques.

Nous pourrions aussi vous citer quelques-unes de nos activités concernant ces points de l'ordre du jour. D'autre part, nous apprécions toutes les initiatives concernant la pérennité et la viabilité des activités spatiales au service de la paix et d'une façon pacifique. De même, nous joignons notre voix à ceux qui ont exprimé des inquiétudes en ce qui concerne l'orbite et la sur-utilisation de cette orbite. L'orbite est une ressource qui devrait être partagée entre tous les États sur un pied d'égalité. S'il y a des États qui utilisent cette orbite, l'orbite qui est un patrimoine commun, s'il y a des États qui utilisent cette orbite d'une façon exagérée, il y a d'autres États en fait, qui ont du mal à trouver leur place sur cette orbite.

Quand le distingué délégué du Chili a parlé de définir le concept de la coopération, je pense qu'il a tout à fait raison. Les pays avancés dans le domaine de l'espace, sans nul doute, apportent une valeur ajoutée à l'utilisation de l'espace. Cependant, il faut faire très attention quand il s'agit de l'orbite qui est un patrimoine commun. Les pays en développement payent le prix des émissions de gaz à effet de serre. Il y a pas mal de problèmes qui peuvent être traités sur le plan national, mais il y a des problèmes qui nécessitent une coopération internationale pour que les pays en développement ne payent pas un prix trop fort. Il faudrait absolument trouver un mécanisme de coopération.

Nous sommes en train de parler de l'orbite et de la sur-utilisation de l'orbite. Je pense qu'il faudrait être prudent, il faudrait simplement chercher à avoir nos besoins uniquement et pas plus. Il serait donc très utile de trouver un mécanisme de complémentarité et d'assistance afin d'activer ce concept de coopération et afin d'obtenir des résultats positifs pour tous les États sur le plan des problèmes auxquels ils font face et afin de préserver l'espace et l'orbite ainsi que les problèmes de débris spatiaux, etc.

Nous avons un défi, un grand défi qui nous attend. Il faudrait donc établir un mécanisme qui devrait servir les programmes de développement afin d'utiliser ces techniques à ces fins uniquement. Ceci nous permettrait de traiter du problème de certains États qui n'ont pas accès à ces techniques.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant de la République arabe syrienne pour ses observations. Il nous reste peu de temps, donc je vous propose de passer sans plus tarder aux présentations techniques. Nous allons écouter la première, je vais écorcher son nom, je me suis entraîné, mais je ne vais pas y arriver, Mme Lukaszczyk, du Space Generation Advisory Council. Vous avez la parole.

Mme A. LUKASZCZYK (SGAC) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Il ne s'agit pas d'un exposé technique, Monsieur le Président, je fais une déclaration, si vous me le permettez. J'espère que c'est clair, vous m'aurez compris.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Oui, oui, allez-y. La Grèce, allez-y, Monsieur.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je prends la parole en quelque sorte pour un point d'ordre. Lors de la dernière réunion, lors de la session du Sous-Comité scientifique et technique et aussi du Sous-Comité juridique j'ai demandé que cette association nous présente, avant qu'elle soit acceptée, nous présente tous les éléments juridiques de son existence juridique et surtout économique pour qu'on sache d'où elle trouve les fonds nécessaires pour qu'elle fasse cette activité. Parce que comme je l'avais dit l'autre fois, j'ai vu que dans son budget de 2007, elle avait un budget d'à peu près 6 000 euros, avec un déficit de 1 500 euros. Malgré tout cela, elle se présente comme sponsor d'un congrès, d'une grande réunion qui se tiendra à Grenade.

Monsieur le Président, si nous n'avons pas tous ces éléments, je ne peux pas accepter que cette association soit représentée ici. Elle n'a pas une adresse, une organisation locale. C'est une association, comme on dit, de droit civil autrichien, mais elle n'a pas de siège réel, elle n'a pas un bureau, elle n'a pas, ainsi de suite. Je crois que c'est un défi envers nous d'accepter de telles entités avec une dénomination plus ou moins grandiose *Advisory Council*, etc. etc.

Pour nous elle n'est pas acceptable si cette association ne nous procure pas des documents qu'on lui a demandés il y a six mois. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci Monsieur.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) : Si je me permets, excusez-moi. Dans toutes les grandes réunions d'organisations gouvernementales, nous

avons ce qu'on appelle (??) *Committee*. Alors il faut que pour tous les non États qui sont représentés ici, avoir la possibilité de contrôler leur plein pouvoir. Merci beaucoup.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je vais peut-être donner la parole tout d'abord au secrétariat pour écouter ce que le secrétariat a à dire, parce que la Grèce a remis en question la nature et la validité du mandat d'une organisation. Il y a de cela un an, a eu lieu, effectivement, un débat et le résultat de ce débat et à la suite de ce débat le secrétariat a examiné cette question au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il a examiné le format des lettres de créance de ces organisations, qui sont pour moi très importantes et qui ont contribué de manière significative à nos travaux.

Je vais donner la parole au secrétariat. Allez-y, Monsieur.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Tout simplement pour vous informer, qu'au titre du point 15 de l'ordre du jour, "Questions diverses", nous reviendrons sur le statut des observateurs permanents qui ne sont pas des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales. Cette question sera abordée la semaine prochaine, notamment au titre de la représentation au titre de l'ECOSOC. Le secrétariat a préparé un tableau des organisations non gouvernementales et de leur statut au niveau de l'ECOSOC, parce que c'est ce que le Comité nous a demandé de préparer. Il nous a demandé d'étudier le statut de ces organisations non gouvernementales au niveau de l'ECOSOC.

Pour ce qui est de la *Space Generation Advisory Council*, je peux vous informer qu'au niveau du Comité elle a le statut d'observateur permanent et elle a un statut d'organisation consultative au niveau de l'ECOSOC. Mais, comme je vous l'ai dit, Monsieur le Président, cette question sera abordée la semaine prochaine et le secrétariat préparera ce tableau et fournira une information supplémentaire pour examen par le Comité. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie le secrétariat. Je vous remercie pour cette information. C'est effectivement une inquiétude qui s'est fait jour dans la salle, mais vous avez expliqué que la *Space Generation Advisory Council* dispose des lettres de créance nécessaires. Je prierais donc la Grèce d'examiner cette question la semaine prochaine lorsqu'on examinera cette question lundi. Allez-y, Monsieur, la Grèce.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce): Merci beaucoup pour les éléments que vous nous avez donnés vous-même cher collègue et M. Hedman, mais je me demande toujours si, même si l'ECOSCO avait octroyé ce statut à cette association, sur quels éléments et surtout sur quelles pièces justificatives l'ECOSOC a procédé à cette décision. C'est à revoir, ce n'est pas pour *ad infinitum* cette décision de l'ECOSOC. Du moment où nous avons trouvé que ce n'est pas tout à fait clair concernant l'existence même du point de vue juridique de cette association, il faut y revenir. Je ne sais pas dans quelle période et sous quelle procédure cette association est acceptée par l'ECOSOC, et surtout ce qui me touche beaucoup c'est la représentativité au niveau international. Sinon, toute association sociale de n'importe quel arrondissement de Paris pourrait venir ici et nous dire statut d'observateur. Je me réserve d'y revenir lundi après les explications que nous aurons devant nous. Je vous remercie beaucoup Monsieur le Président.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci beaucoup. Merci au représentant de la Grèce. Je peux vous assurer qu'au niveau de la Présidence, je ne permettrais pas, étant donné que j'occupe le poste de Président, de donner la possibilité à une organisation qui n'est pas représentée ou qui ne bénéficie pas d'une représentation légitime, de prendre part à nos travaux. Je peux vous le garantir.

Je donne la parole, sans plus tarder, à la représentante de cette association. Merci.

Mme A. LUKASZCZYK (SGAC) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. J'espère que ma déclaration précisera les choses. Comme vous le savez, cette année est une année un peu particulière pour nous étant donné que nous célébrons notre dixième anniversaire.

Permettez-moi de vous donner un aperçu historique de notre organisation. En décembre 1997, le secrétariat du Bureau des affaires spatiales de l'ONU a invité de jeunes enthousiastes de l'espace à organiser un Forum de jeunes dans le cadre du COPUOS des Nations Unies. Ces jeunes ont demandé à des volontaires de planifier, d'organiser un Forum de la génération spatiale, en parallèle des activités de la Conférence UNISPACE III. Ce *Space Generation Forum* a été organisé par des jeunes cadres. Les 160 participants présents à ce forum venaient de 60 pays, experts dans le domaine de l'espace, technologies, droit à la science, l'art, la littérature, l'anthropologie, l'architecture et beaucoup d'autres disciplines liées à l'espace.

Le 23 juillet, les participants ont été saisis d'un document contenant 49 recommandations. Les participants ont dû identifier, c'est ce que le Comité leur a demandé, de présenter les dix meilleures recommandations qui figurent dans le document Space Generation Forum, Visions et perspectives des jeunes. Dans le cadre de la Conférence UNISPACE III, des étudiants de l'Université internationale de l'espace ont organisé le Space Generation Forum. Le but de ce forum était d'exprimer la vision et la perspective et la perception des jeunes quant aux activités spatiales à venir. Ça a été une contribution aux délibérations des Nations Unies à la Conférence UNISPACE III. Il a été question de fournir des recommandations au COPUOS. Sur les dix recommandations qui ont été choisies, cinq ont été intégrées dans la Déclaration de Vienne. L'une de ces recommandations était de créer un conseil pour appuyer le COPUOS, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies par le biais d'une sensibilisation et d'un échange d'idées nouvelles avec les jeunes. L'idée étant d'employer la créativité et la vigueur des jeunes pour faire avancer l'humanité vers les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Dix ans se sont écoulés. Nous sommes maintenant composés de 90 membres de 90 pays. Nous donnons la possibilité aux jeunes de se lancer dans des activités spatiales quel que soit le pays dont ils viennent.

Ce week-end se tiendra la conférence qui célébrera le dixième anniversaire, qui portera le titre d'"UNISPACE III, quels ont été les progrès qui ont été réalisés?". Elle aura lieu au siège de l'ESPI, l'Institut européen des politiques spatiales. Des jeunes auront la possibilité de se réunir et d'analyser, de planifier les activités à venir. Il y aura des groupes de travail et nous voulons démontrer à la communauté internationale que les jeunes sont préoccupés par les questions spatiales. Nous voulons contribuer au débat sur l'espace. Comme il y a de cela dix ans, nous mettrons à la disposition des jeunes une plateforme pour échanger des idées, pour qu'il y ait des séances de remue-ménage avec les experts, avec les représentants des États membres, pour faciliter non seulement la coopération internationale mais également la coopération entre les générations.

En outre, nous organisons une réception pour fêter les dix ans, qui aura lieu ce vendredi à 19h30 à la fabrique de pianos de (??) dans le 4^e arrondissement de Vienne. Si les délégués de ce Comité veulent se joindre à nous, ce sera un honneur pour nous de les accueillir. Nous distribuerons les invitations cette semaine et nous espérons que vous pourrez venir nous voir et vous entretenir avec nos membres.

Beaucoup de personnes ont contribué au succès de cette génération spatiale, il est donc impossible de les mentionner tous. Je ne les mentionnerai pas au cours de cette déclaration, mais ils ne sont pas oubliés. Les jeunes ont besoin aujourd'hui de modèles à émuler. Nous les remercions d'avoir mené à bien toutes ces activités et nous remercions également le Comité d'avoir servi de modèle.

Nous tenons également à remercier le Dr Mazlan Othman du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies qui a été très ouverte à nos idées et qui nous a toujours aidés. Nous n'avions jamais espéré bénéficier d'un tel soutien. Nous tenons également à remercier le Président du COPUOS pour le travail de soutien qu'il a fait à cet égard. L'Ambassadeur Arévalo a appuyé nos activités comme jamais de par le passé. Il est une source d'inspiration et un modèle pour beaucoup de nos membres et nous tenons à le remercier. Les jeunes ont besoin de modèles et trouver le temps pour un Président du COPUOS de s'entretenir avec les jeunes, de leur fournir des conseils, ça fait une très grande différence. C'est la raison pour laquelle nous tenons à vous remercier M. l'Ambassadeur d'avoir pris part aux travaux et aux rêves de ces enthousiastes de l'espace.

En guise de conclusion, je vous invite à nouveau à cette réception qui aura lieu vendredi. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci Madame, pour votre intervention et je vous prierais d'inviter s'il vous plaît le délégué de la Grèce pour qu'il puisse participer à la réception et au colloque qui auront lieu ce week-end.

Nous allons maintenant passer aux exposés techniques et je vais, sans plus tarder, donner la parole à M. Jun Yanagi du Japon, qui va nous faire un exposé sur "La politique spatiale du Japon, plan-cadre". Vous avez la parole, Monsieur.

M. J. YANAGI (Japon) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. Je m'appelle Jun Yanagi. Je suis le Directeur des affaires spatiales au Ministère des affaires étrangères du Japon, et je travaille également au secrétariat du siège stratégique des politiques spatiales.

Je vais vous présenter la politique spatiale du Japon, le plan-cadre de cette politique. Au Japon, le plan-cadre des politiques spatiales a été adopté l'année dernière, pas par les bureaucrates mais par les politiciens, avec le soutien des partis de l'opposition. Nous avons créé un siège stratégique et le Premier Ministre dirige ce siège. 20 personnes provenant de différents ministères et agences constituent un secrétariat. Ils proviennent de

l'industrie, de la science et de la technologie, ministère des affaires étrangères, défense, les télécommunications, la JAXA. Toutes ces personnes, maintenant, constituent le secrétariat.

Elles font plusieurs choses, entre autre la formulation du plan-cadre des politiques spatiales, et elles présentent la vision des politiques spatiales mais également elles s'occupent de la structure des organisations spatiales au Japon, y compris les agences gouvernementales et également celle de définir la position de la JAXA au sein du Gouvernement.

La présentation générale de ce plan-cadre. Nous avons le statut du plan-cadre en matière de politique spatiale. Pourquoi avons-nous besoin de ce plan-cadre, de cette loi-cadre ? Nous avons en fait défini trois problèmes : le manque d'une stratégie globale à l'échelle du pays, le manque d'expérience dans l'utilisation de l'espace et le manque de compétitivité de l'industrie. Sur la base de cette faiblesse relative de la législation japonaise, nous avons adopté ce plan-cadre, cette loi-cadre pour cinq ans prévue pour les dix années à venir, visant à promouvoir des mesures que le gouvernement pourrait prendre dans le domaine de l'utilisation de l'espace, et également évaluer comment l'espace pourrait être utilisé dans les programmes de développement nationaux.

Voilà la philosophie de base du plan-cadre en matière spatiale.

Maintenant, je vais expliquer les six piliers de cette politique. Tout d'abord, une vie riche, sûre et garantie. Nous voulons garantir cette vie à notre population, préserver la sécurité du public, maintien du territoire national, approvisionnement alimentaire, énergétique, etc.

Ensuite, la sécurité garantie par les technologies spatiales. Comme vous le savez, nous nous sommes imposé des restrictions personnelles quant à l'utilisation de l'espace. Mais cette loi spatiale permet au Gouvernement japonais d'utiliser l'espace à des fins de sécurité. Mais je souhaite préciser que c'est tout à fait conforme à notre constitution et ne sert qu'à des fins liées à la défense. Nous avons adopté une sorte de diplomatie spatiale, l'une la diplomatie de l'espace et l'autre c'est l'espace basé sur la diplomatie. Je veux parler de l'utilisation des technologies spatiales japonaises pour promouvoir, par exemple, la coopération internationale. Comme je l'ai dit hier, l'utilisation du satellite DAISHI permet à l'UNESCO d'évaluer différents sites classés, héritage mondial.

Nous cherchons également à promouvoir les efforts diplomatiques pour promouvoir notre industrie spatiale, mais également, nous cherchons à informer le public sur les activités spatiales

menées dans différentes instances internationales, en particulier au sein du COPUOS.

Quatrième pilier, la promotion de la recherche et du développement de pointe. Nous cherchons à promouvoir la science spatiale et les activités spatiales pour étendre nos connaissances. Pour nous, les industries spatiales deviendront les industries stratégiques essentielles au XXI^e siècle, et nous voulons promouvoir ces industries et leur compétitivité.

Le sixième point, c'est l'environnement. Nous cherchons à promouvoir les activités spatiales tout en préservant l'environnement.

Tous nos programmes et activités relèvent de ces six piliers et nous les avons regroupés en cinq systèmes et quatre programmes. Tout d'abord, nous avons : a) un système d'observation des terres et des océans par satellite ; b) un satellite d'observation du climat et du changement climatique ; c) un système de communication des systèmes de positionnement et de système par satellite aux fins de la sécurité nationale. f) Programme des sciences spatiales ; g) Programme des activités habitées ; les programmes photovoltaïques et le programme des satellites de petite taille. Par exemple, voir de combien de satellites nous avons besoin et c'est là donnera une idée à l'industrie du nombre de satellites dont nous avons besoin pour réaliser ces objectifs.

Je passe maintenant aux mesures adoptées. Il était important d'insister sur ces six piliers qui sont la base de notre plan-cadre. Nous voulons tout d'abord arriver à réaliser une vie riche, sûre et en sécurité. Ça c'est le premier pilier. Le deuxième, c'est la sécurité renforcée par l'utilisation de l'espace. Le troisième, l'utilisation de la thématique spatiale, j'en ai déjà parlé. Ensuite, la recherche et le développement. Le plan-cadre précise ce que nous voulons faire dans le domaine des stations spatiales, par exemple, la SSI. Décider si nous voulons prolonger le fonctionnement de la SSI au delà de 2016. Nous voulons, par exemple, également envisager une sonde sur la Terre d'ici un an, visant à envoyer, par exemple un robot sur la Lune d'ici 2020. Voilà quelques idées.

Ensuite, nous avons le pilier concernant l'industrie spatiale et la protection de l'environnement. Le plan-cadre cherche également à promouvoir l'éducation des jeunes. Nous avons besoin du soutien du gouvernement pour pouvoir financer ces activités spatiales. Un des objectifs précis c'est la formation, l'éducation des jeunes.

Voilà la dernière diapositive de ce plan-cadre. Il ne précise pas clairement quelles sont les sommes consacrées à ce plan, quels sont les fonds qui nous sont alloués par le Ministère des

finances, mais nous expliquons un petit peu la structure prévue et nous pensons que nous pouvons envisager une augmentation importante des subventions consacrées aux activités spatiales.

Nous avons créé trois groupes de personnalités éminentes, un pour l'inscription nationale, un pour les satellites, un pour les agences nationales. Peut-être que nous sommes très impressionnés par les activités spatiales chinoises, notamment les vols habités, parce que nous mettons beaucoup l'accent sur les vols habités dans l'espace. C'est pourquoi nous voulons pouvoir inclure également ce type d'activités des vols habités qui nous semble essentiel.

Un autre point qui suscite beaucoup de débats, c'est quelle est la place que doit occuper la JAXA au sein du gouvernement et des agences gouvernementales ? La JAXA est passée d'une institution orientée vers la recherche vers une institution plus orientée vers la technologie, et nous pensons que le rôle de la JAXA devrait être renforcé à l'avenir. Ce plan-cadre pour la politique spatiale du Japon bénéficie non seulement du soutien du parti au pouvoir, mais également bénéficie du soutien de l'opposition, donc il n'y aura pas de changement majeur en cas de changement de majorité au sein du Gouvernement japonais. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, M. Yanagi, pour cette présentation concernant l'élaboration d'une nouvelle politique spatiale et des nouveaux principes étayant la politique spatiale au Japon et comment repositionner la JAXA dans cette politique spatiale ambitieuse.

Je vais maintenant donner la parole à M. Ajayi du Nigeria qui va nous parler de la troisième Conférence régionale africaine de l'AIA à Abuja. Vous avez la parole, Monsieur.

M. J. AJAYI (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je vais vous parler de la troisième Conférence régionale africaine de l'AIA qui s'est tenue à Abuja. Voilà le contenu de ma présentation. Cette conférence aura lieu les 24 et 26 novembre 2009 à Abuja au Nigeria. Le thème c'est "L'espace pour l'Afrique. Participation, connaissance, développement et partage des connaissances". Accueillie par la NASDRA qui est l'agence de recherche et de développement spatial du Nigeria.

Voilà quelques informations sur la NASDRA. La NASDRA est une institution de recherche et de développement. Voilà la composition du comité international. Vous avez le président et le vice-président, le secrétaire général et les membres du comité de programme. Nous

bénéficiions du soutien d'un certain nombre d'organisations que vous retrouvez sur l'écran, notamment l'Agence nationale. La NASDRA accueille cette réunion. Nous bénéficions également du soutien du Bureau des affaires spatiales. L'ESA et l'EADS participeront également à cette conférence.

Voilà les thèmes retenus pour cette conférence : la communication, les transports dans l'espace, les systèmes de communication, la science spatiale. Voilà la salle de conférence, l'Hôtel Sheraton à Abuja. Vous avez une vue de la salle de conférence et de l'Hôtel Sheraton. En plus de la présentation d'exposés, il y aura également une exposition dans la salle de conférence sur différents thèmes. Si vous voulez en savoir plus sur cette exposition, vous pouvez me contacter à l'adresse figurant à l'écran.

Pour ce qui est des transports, toutes les principales lignes aériennes volent à Abuja ou à Lagos. Je vous invite à réserver vos vols rapidement. Pour ceux qui arrivent à Lagos ou à Abuja, seront accueillis à l'aéroport. Il y aura également une navette entre les hôtels et la salle de conférence.

Pour ce qui est des visas, toutes les ambassades du Nigeria à l'étranger sont informées et vont s'efforcer d'éviter les retards pour l'octroi des visas. Pour les participants où il n'y a pas d'ambassade du Nigeria dans leur pays d'origine, ils sont invités à contacter le secrétariat pour que des lettres puissent leur être données qui leur permettront d'obtenir un visa à l'aéroport.

Nous avons pris toutes les mesures pour garantir la sécurité et le bon déroulement de la Conférence. Nous avons fait des réservations dans différents hôtels à Abuja, des hôtels allant du cinq étoiles aux deux étoiles, et vous retrouverez également les noms de ces hôtels et les prix à l'adresse internet qui figure à l'écran.

En plus de la Conférence, nous organisons un programme d'excursions et un programme social. Nous avons choisi un certain nombre de sites pour que vous puissiez avoir une idée de la riche culture du Nigeria. Un festival du poisson dans l'État de Kibi. Également, la réserve Iankari. Vous pourrez également voir un défilé de masques. Si vous voulez en savoir plus, je vous invite à visiter le site de la NASCRA et de l'IAA.

Je voudrais saisir cette occasion pour inviter toutes les délégations à participer à cette conférence qui aura lieu à Abuja au Nigeria, les 24 et 26 novembre 2009. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je vous remercie pour cette présentation intéressante.

Il nous reste quelques instants et peut-être que je pourrais donner la parole à un certain nombre de délégations qui souhaitent intervenir. Le Chili ?

M. R. GONZÁLEZ ANINAT (Chili) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci. Tout d'abord, pour ce qui est de ces présentations. Elles étaient vraiment de très bonne qualité et je voudrais féliciter tous les présentateurs.

Si vous me permettez, je voudrais faire un commentaire, notamment m'inspirant de l'esprit démocratique qui l'emporte à la présente session, notamment le fait que les observateurs apportent également leur contribution à nos travaux. Aujourd'hui, nous avons entendu une déclaration regrettable qui remet en question la participation du Forum spatial qui va nous faire une présentation samedi prochain, le Space Generation Advisory Council. Nous pensons que cela est tout à fait regrettable. Il est regrettable de priver les jeunes de la possibilité de pouvoir communiquer avec nous. Cela fait partie de l'esprit de coopération et de démocratie qui prévaut dans notre Comité.

Je pense qu'il est très important de rester ouvert, accueillir tout le monde, membres ou observateurs qui souhaitent présenter une contribution, et mettre de côté nos soupçons, nos idéologies, nos préjugés, qui ne reflètent plus la réalité de notre monde. Nous avons besoin de la coopération internationale, nous voulons aller de l'avant. Donc, ça serait un petit peu comme scier la branche sur laquelle nous sommes assis. Cela ne serait pas très constructif d'exclure qui que ce soit et cela n'irait pas dans le bon sens, dans le sens que nous préconisons et appelons de nos vœux. Nous ne voulons pas participer à ce type de situation. Nous aimerions que nous appliquions la politique qui a prévalu jusqu'à présent. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci, et au nom du Bureau et au nom de la Présidence, nous voudrions vous remercier pour votre soutien. Ceci va dans le droit fil de notre propre pensée.

Nous allons maintenant donner la parole à M. George Joseph, qui va nous faire un rapport sur le fonctionnement du Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique, notamment sur les progrès réalisés au niveau de ce centre. Monsieur, vous avez la parole.

M. G. JOSEPH (Inde) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Merci de me donner la possibilité et l'honneur de présenter

les activités du Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique. Ce centre a été mis en place en 1995. Dix pays se sont réunis et ont signé un accord pour mettre en place ce centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique. Un petit peu plus tard, en 1996, la RPDC, la Malaisie en 1996, le Myanmar en 1999, les Philippines en 1998, la Thaïlande en 2005, ce qui nous mène aujourd'hui à 15 pays.

Ce centre utilise les infrastructures et les installations de l'ISRO en Inde. Le centre est situé à Abderadoun au niveau de l'Institut indien de télédétection. C'est un institut qui forme aux systèmes d'information géographique, à la télédétection. Il y a d'autres campus dans cette même ville, le Centre de l'application des techniques spatiales et le Laboratoire de recherches physiques à Ahmedabad.

Pour ce qui est de la structure de cette organisation. Il y a un conseil d'administration qui se réunit chaque année et il y a une forte participation des membres lorsqu'il y a réunion. Il existe, en outre, en plus de ce conseil d'administration, un comité consultatif qui fournit, comme son nom l'indique, un avis consultatif sur les programmes de formation. Il est présidé par le Bureau des affaires spatiales et la dernière réunion a eu lieu en novembre de l'année dernière à Ahmedabad. Il existe au niveau du pays hôte un comité de coordination avec le pays hôte pour surmonter les difficultés qui pourraient se poser.

Pour ce qui est des cours de formation, il y a des directeurs de cours de formation, il y a un conseil des études qui lui aussi a un avis consultatif qui permet par ses contributions, de corriger le titre puisque les étudiants peuvent s'adresser à ce *Board of studies*. Notre centre est également en relation, de par sa présence sur un campus universitaire, il entretient des relations avec d'autres institutions académiques, l'Université de Handra, par exemple. Au niveau international également, les institutions des Nations Unies, les institutions sont mentionnées à l'écran, le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies, l'UNESCO, le PNUD, l'OMM, plus récemment, un accord de coopération avec l'ITC des Pays-Bas qui permet de procéder à un échange d'étudiants et de faire valider les diplômes de nos étudiants à l'étranger.

Pour ce qui est des programmes de formation, maintenant. Ces programmes sont généralement, correspondent à des cours de neuf mois. Après, il y a quatre cours qui sont mentionnés à l'écran, ici. À la fin de ces neuf mois vous recevez un diplôme. À la suite de cette période de formation, il y a un an supplémentaire d'études qui peut avoir lieu des étudiants, il peut s'agir

également d'un échange qui se fait par le biais de bourses, par exemple.

Comme je vous l'ai expliqué, il existe un *Board of studies*, un conseil d'études qui contribue à l'amélioration des programmes puisqu'il y a une contribution des étudiants et le programme est établi sous la houlette du Bureau des affaires spatiales. Nous avons, l'année dernière, introduit des modules communs pour que tout le monde ait la même base quel que soit le cours. Nous avons les cours qui sont à l'écran ici, sciences spatiales et météorologie, communications par satellites, télédétection et systèmes d'information géographique et droit de l'espace. Jusqu'à présent, nous avons organisé 12 types de formations en télédétection et systèmes d'information géographique, six dans le domaine des communications par satellites, six sur la météorologie satellitaire et six en sciences spatiales. Nous avons accueilli 862 participants de 47 pays. Certains d'entre eux sont venus pour les programmes plus longs 520 d'entre eux, et 342 pour des cours de formation de brève durée.

Si vous regardez le tableau qui est à l'écran, vous verrez la liste des pays. Vous voyez un petit peu où l'intérêt se porte et vous vous rendez compte si vous regardez ce tableau, que l'intérêt porte principalement sur les cours en matière de télédétection et de systèmes d'information géographique.

Pour les étudiants qui poursuivent après les neuf mois et qui font un travail de recherche d'une durée d'un an par le biais d'un stage et qui reçoivent un master, puisqu'en fait c'est un master que nous octroyons à la fin de la formation. Vous voyez, jusqu'à présent, nous avons octroyé 94 masters.

L'objectif est, pour ce qui est des ateliers de courte durée, puisque j'ai parlé des masters, nous essayons de former des professionnels un petit peu sur le tas. Dans le domaine de la télédétection et du système d'information géographique, nous avons organisé des cours plus récemment sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et la gestion des catastrophes naturelles. Un séminaire de courte durée est prévu dans le domaine de l'agriculture l'année prochaine. Vous voyez qu'il y a également des cours qui sont organisés dans le domaine des communications par satellites, météorologie par satellites et sciences spatiales.

Vous voyez à la diapositive qui vous est présentée, que pour ce qui est des pays membres et des pays de la région, plus de 95% des pays de la région asiatique ont profité de ce programme.

Pour ce qui est des activités 2009. Le sixième type de formation pour ce qui est de la

météorologie par satellites arrivera à terme le 30 avril 2009. Pour ce qui est de la science spatiale, le sixième cycle de formation arrivera à échéance le 30 avril 2009 également. Nous allons lancer le quatorzième cours de troisième cycle en télédétection et systèmes d'information géographique qui ira de juillet 2009 à mars 2010 et le troisième cours de troisième cycle en communication par satellites qui aura lieu également à partir du mois d'août jusqu'à avril de l'année prochaine.

Pour ce qui est maintenant des publications. Nous avons lancé un bulletin d'informations qui nous permet de maintenir le contact entre les anciens étudiants, les cadres et professionnels du secteur des pays Asie-Pacifique. Nous considérons nos anciens étudiants comme une famille. Nous ne voulons pas que nos étudiants disparaissent et perdent le contact avec notre centre. C'est la raison pour laquelle, nous permettons à ces anciens étudiants de venir, par exemple, se faire une formation sur le tas un petit peu plus tard. Ensuite, nos anciens étudiants sont en contact avec nous s'ils désirent de s'inscrire, bien sûr, ils peuvent aller s'inscrire sur notre site et bénéficier de certains privilèges comme par exemple la possibilité de publier des articles, il y a des forums de discussion qui sont offerts, et on leur envoie également par e-mail le matériel relatif à toutes les conférences que nous organisons ou pour les cours s'ils prennent part à un cours.

Comme je vous l'ai dit, nous avons également donné la possibilité, très récemment d'ailleurs, aux anciens étudiants de publier des articles scientifiques de manière à pouvoir donner un feedback puisqu'il y a un mécanisme de révision par le pairs, cela permet à ces anciens étudiants de publier et de voir un peu ce que leur travail vaut.

Comme je l'ai dit, les infrastructures sont à disposition pour les étudiants, elles sont mentionnées à l'écran. Pour ce qui est maintenant du travail des étudiants. Sachez que nous disposons d'une station terrestre pour les étudiants du cours de communication par satellites qui est mis à disposition des étudiants. Pour les étudiants en météorologie satellitaire nous avons une antenne qui est reliée à la station météorologique la plus proche, de manière à ce qu'ils puissent recevoir l'information satellitaire. Vous voyez à l'écran que nous sommes informatisés. Les étudiants peuvent avoir accès à des ordinateurs qui sont au centre informatique qui est ouvert jusqu'à minuit tous les soirs. Nous sommes bien équipés, logiciels, internet. Nous disposons également d'une bibliothèque qui est à l'écran actuellement, avec tous les ouvrages nécessaires et avec un accès aux publications spécialisées en ligne.

Nous disposons également de laboratoires et d'instruments de mesure de terrain. C'est un programme pour les étudiants. Nous avons également un programme de loisirs, ils peuvent faire du sport s'ils le souhaitent. Pour ceux qui veulent muscler leurs muscles et pas seulement leur cerveau, ils peuvent se rendre à la salle de gym. Ils sont également bien logés, vous avez à l'image une photo de la résidence universitaire qui est très bien équipée, il y a des cuisines. Nous avons également eu la possibilité d'organiser des visites dans d'autres institutions indiennes qui s'intéressent également à la technologie spatiale. Il y a des visites qui sont organisées, des programmes culturels de visite pour les étudiants qui participent à ces visites.

En guise de conclusion, Monsieur le Président, je tiens à dire qu'au cours des 13 dernières années, notre centre forme 66 doctorants par an. 80% d'entre eux ne sont pas indiens, ils viennent d'autres pays que l'Inde. Nous avons imparti une formation équivalant à 400 hommes années et le Centre est aujourd'hui un centre d'excellence dans le domaine de la formation et de l'éducation dans le domaine de l'application des techniques spatiales.

J'invite tous les membres de la région Asie-Pacifique à tirer pleinement profit de ce centre qui est là à leur disposition. Et en guise de conclusion, je tiens à remercier le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies pour leur appui et à remercier également notre pays hôte qui met à disposition toutes les infrastructures, physiques également. Je vous remercie, Monsieur le Président. Merci de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Merci beaucoup. Je remercie M. George Joseph qui a fait un rapport sur le fonctionnement du Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique qui est basé en Inde. J'espère qu'à la fin de cette séance, nous aurons cinq minutes à consacrer à une séance de questions réponses.

Sans plus tarder, pour pouvoir bénéficier de ces cinq minutes, je vais, sans plus tarder, donner la parole à M. Abderrahman Touzani du Maroc, qui va faire rapport sur le fonctionnement du Centre régional africain des sciences et technologies spatiales en langue française. Il est directeur du Centre. C'est une institution francophone comme son nom l'indique, et vous allez faire rapport sur les progrès réalisés dans la mission du Centre. Monsieur, vous avez la parole.

M. A. TOUZANI (Maroc): Merci, Monsieur le Président. Je vous remercie de m'avoir donné ce temps là pour exposer sur l'activité du

Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace en langue française qui est établi au Maroc. Je vais parler des activités du Centre depuis sa création.

Le Centre a été établi en 1998 à l'initiative du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies. Onze pays ont participé à la conférence de la mise en place de ce centre. Il y a le Sénégal et la Côte d'Ivoire qui ont rejoint le Centre en l'an 2000.

Vous avez une image du Centre qui se trouve dans l'enceinte de l'École d'ingénieurs de l'Université Mohammed 5. Le Centre possède une structure organisationnelle présidée par le Conseil d'administration, le conseil scientifique. Ses entrées financières proviennent essentiellement des États membres ou de la coopération internationale. Ses ressources humaines sont basées sur les ressources des institutions marocaines qui soutiennent le Centre. Le Centre dispense les fondements de base en sciences et technologies de l'espace pour une formation post-graduée, pour une formation de courte durée et pour l'organisation des conférences et des ateliers. L'objectif est d'atteindre les connaissances en sciences et technologies spatiales, de développer les connaissances et l'expertise régionales, d'assister les pays de la région pour le développement des capacités, renforcer les capacités régionales et promouvoir la coopération entre les pays développés et les États membres du Centre et entre ces États membres.

Les quatre thèmes de formation post-graduée dans le Centre sont la télédétection et les systèmes d'information géographique, les télécommunications par satellites, la météorologie satellitaire et le climat mondial, ou les sciences de l'espace et atmosphère. Le public à qui est adressé cette formation sont généralement des académiciens ou des chercheurs ou des ingénieurs ou équivalent, qui proviennent des universités ou des instituts de recherche ou des institutions privées. Le cursus est basé sur l'éducation tel que l'a développé et diffusé par le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies et qui a été établi en 2001.

Les réalisations du Centre peuvent se résumer en six sessions de formation en télédétection et systèmes d'information géographique, deux sessions de formation en météorologie satellitaire et climat mondial, et trois sessions de formation en communication par satellites.

Je vous donne ici un exemple sur le nombre de participants à la télédétection sous forme d'un schéma géographique. Vous voyez qu'il y a 13 stagiaires qui ont profité de la formation au Centre provenant de 18 pays différents et qui appartiennent à 24 institutions différentes. Les pays

qui ont envoyé leurs stagiaires sont mentionnés à gauche et on vous donne également le profil des stagiaires qui sont généralement des ingénieurs ou même des enseignants en universités.

C'est une image de promotion de formation en télédétection et systèmes d'information géographique. On donne également le nombre de cours et le nombre de conférences et le nombre de travaux pratiques pour chaque session de formation. Un aperçu sur le déroulement de la formation et sur le déroulement de soutenance de mémoire et sur les sorties qu'on organise aux stagiaires pour pouvoir appliquer les fondements qu'ils ont acquis lors de leur formation.

Je vous donne également un ensemble des thèmes que nous étudions et que le Centre régional développe pour leurs projets de recherche qui vont de l'agriculture topographie jusqu'à la migration de la population.

Parallèlement à la formation en télédétection et systèmes d'information géographique, on a organisé un certain nombre de conférences et d'ateliers et je ne vous citerai que deux conférences importantes. La première "Information spatiale et développement durable" organisée avec l'aide des agences et institutions internationales telles que l'Agence spatiale européenne, le CNES, le Gouvernement français et des institutions marocaines à laquelle ont participé 150 personnes de 30 pays différents et qui ont traité le thème de "L'utilisation de l'information spatiale pour l'application des techniques spatiales au service du développement durable". La deuxième et dernière conférence qu'a organisée le Centre dans le cadre du Programme UN-SPIDER sur "Les techniques spatiales au service de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence en Afrique". Cette conférence a traité l'aspect technique, l'aspect organisationnel et les aspects juridiques, qui a vu la participation de plus de 100 personnes avec 42 communications spécialisées dans le domaine et appartenant à 22 pays différents en Europe, au Moyen Orient ou en Afrique.

Un exemple de détail sur la formation en télécommunication spatiale. Jusqu'à maintenant 37 stagiaires ont été formés d'origine des neuf pays et de 14 institutions différentes. Les pays sont mentionnés. Vous voyez bien que les profils des stagiaires acceptés pour suivre la formation au Centre, sont des ingénieurs ou équivalent, ou des docteurs également en sciences physiques.

Un exemple de répartition des heures de travail et de formation. On a également organisé des conférences parallèlement à la formation. La plus importante qui avait traité à "La technologie spatiale et télé-médecine" et qu'on avait organisée

dans l'enceinte de la Faculté de médecine de l'Université et qui possédait une salle de conférence équipée par des moyens de téléconférence et qui nous a permis d'accéder à des hôpitaux en Italie et au Canada. D'ailleurs, ce sont eux qui nous ont beaucoup aidés pour organiser ce workshop, l'Agence spatiale canadienne et l'Agence spatiale européenne.

Un exemple sur la formation en météorologie satellitaire. 18 stagiaires de huit pays et différentes institutions. Les pays qui ont participé à cette formation et le profil de leurs stagiaires, des stagiaires participant à la formation.

Une répartition d'horaires de la formation, également. Et également, on avait organisé des manifestations en parallèle à la formation. La première avec le soutien de la NOAA des États-Unis, et avec le soutien de la direction de la Météorologie nationale du Maroc qui avait la participation de 60 personnes de 16 pays différents africains. C'était un atelier de formation sur l'utilisation de l'internet descendant de satellites vers les stations terrestres.

Un exemple de workshop que le Centre a organisé avec le soutien de l'Agence spatiale algérienne à Alger. C'était cette agence qui a accueilli cette conférence et qui a vu la participation de plus de 120 personnes, d'une vingtaine de pays africains et européens et qui a traité de sujets sur le changement climatique et adaptation en Afrique, le rôle des technologies spatiales pour atténuer les conséquences du changement climatique sur la population. Une vue de cette conférence.

Également, le Centre a introduit des nouveaux modules pour chaque formation. Par exemple, on a introduit un module sur le droit spatial dans les trois thèmes traités en formation, la télédétection, la communication par satellites et météorologie satellitaire. D'ailleurs, le Centre a été présent parmi les experts pour mettre en œuvre le programme de formation en droit spatial.

Également, le Centre a proposé dans le cadre des activités de l'UN-SPIDER, un programme de formation pour la gestion des catastrophes et dans des situations d'urgence également. Il s'est présenté un atelier qui s'exécute en parallèle à la soixante-deuxième réunion du COPUOS.

Dans ses activités d'innovation et de promotion des techniques spatiales, le Centre a organisé avec l'appui du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies, de l'Agence spatiale européenne et des États-Unis d'Amérique à travers l'ICG, un cours de quatre semaines sur la navigation globale par satellites. Ce cours durera quatre semaines. Il sera conduit par le Centre régional africain des sciences et technologies

spatiales dont l'objectif est de renforcer les capacités des experts africains dans le domaine de la navigation spatiale. Les personnes à qui le cours est adressé doivent normalement connaître la langue française et appartenir à tous les pays africains même en dehors des pays qui ne sont pas membres du Centre. Le Centre est ouvert à toutes les personnes qui désirent suivre cette formation et nous accueillons même des personnes en dehors du continent africain.

Le programme de cette formation est partagé en deux modules qui traitent les fondements de base pour la navigation par satellites et leurs applications.

Pour résumer, le Centre jusqu'à présent a accueilli 150 stagiaires pour une formation post-graduate en sciences et technologies de l'espace et qui ont suivi la première phase de la formation qui dure neuf mois. Seulement 42 de ces stagiaires ont soutenu leur programme de master dont le Centre délivre à la fin un diplôme de master en sciences et technologies de l'espace avec spécialité télédétection ou communication par satellites, ou météorologie satellitaire et climat mondial.

Avec les conférences et les ateliers qu'a organisés le Centre, il a comptabilisé la participation d'à peu près 850 experts originaires de 48 pays, originaires également du continent africain, européen, du Moyen Orient et de l'Amérique du nord.

Durant ces dix années passées, le Centre a célébré en 2008 sa dixième année anniversaire, nous pouvons dire que le Centre a contribué au renforcement des capacités par la formation en sciences et technologies de l'espace. Le Centre est en train actuellement de construire une base de données de l'expertise régionale et il peut l'étendre pour tous les participants qui ont assisté à des conférences organisées par le Centre. Le Centre a participé également à la prise de conscience des décideurs sur l'utilité des techniques spatiales pour le développement.

Malgré ce succès, il y a des difficultés que je résume en face de vous, par exemple liées aux problèmes financiers, liées aux problèmes de terminer à terme les projets de recherche, et même ceux qui ont terminé leur projet de recherche et veulent le soutenir, il y a des problèmes de moyens financiers pour pouvoir venir et soutenir devant un membre du jury au Centre.

Je vous remercie pour votre attention en mentionnant le site web du Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace. Merci pour votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie M. Touzani. Cela fait longtemps que nous nous connaissons. Vous avez toujours été très actif dans le domaine spatial.

Je ne pense pas que nous allons avoir le temps malheureusement de prendre des questions, mais je suis sûr que tous les orateurs ayant fait des exposés sont à votre disposition si vous voulez vous adresser à eux, et si nous avons le temps, cette après-midi pour célébrer un dialogue avec eux, nous le ferons.

Je tiens à vous inviter à la présentation d'un film qui sera diffusé à partir de 14h30 à 15 heures. Qui sera présenté par le Japon, qui porte sur la gestion des catastrophes naturelles en Asie et Pacifique. Le film sur le projet Sentinelle-Asie.

Je ne vais pas tarder à lever la séance, Mesdames et Messieurs. Je tiens cependant à vous informer de ce que nous ferons cette après-midi. Nous commencerons cette après-midi à 15 heures pour continuer l'examen du point 4, "Débat général". Je ne serai pas malheureusement en mesure de prendre part au début à l'ouverture de cette séance. Je dois prendre part à d'autres réunions qui vont peut-être se prolonger, donc je vais demander au premier vice-président, M. Suvit Vibulsresth, de bien vouloir présider la séance en mon absence.

Nous allons également poursuivre l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", le point 6, "Application des recommandations d'UNISPACE III", et le point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session".

À la fin de la séance plénière, nous écouterons quatre exposés. Un exposé qui sera fait par M. Naoki Yamaguchi du Japon et qui porte le titre de "La gestion des catastrophes naturelles liée aux activités du Centre asiatique de réduction des catastrophes naturelles". Un autre exposé qui sera fait par M. Schweighart de l'Association des explorateurs de l'espace, un exposé qui portera sur la menace que supposent les astéroïdes et qui porte le titre "Appel à une riposte internationale", c'est le titre de l'exposé. Un autre exposé qui nous sera fait par le représentant de l'Inde et qui porte sur Chandrayaan-1, "Missions et avancées scientifiques", et un autre qui sera faite par le comité organisateur local du Congrès international d'astronautique 2009 qui aura lieu en Corée du sud. Il s'agit du Congrès international d'astronautique 2009 qui aura lieu en Corée du sud.

Avant de lever la séance, Mesdames et Messieurs, je tiens à vous informer du fait qu'aujourd'hui, à la fin de la séance de cette après-

midi, la Fédération internationale d'astronautique ainsi que le comité local d'organisation du Congrès international d'astronautique 2009, vous invitent cordialement à une réception qui aura lieu à 18 heures dans le Salon Mozart du restaurant du CIV. Vous êtes tous invités.

Y a-t-il des questions, des observations sur ce *modus operandi*, sur ce calendrier des travaux pour cette après-midi ? Cela ne semble pas être le cas. Je vais donc inviter le Bureau des affaires spatiales à la cérémonie de signature des accords de

coopération pour la mise en place de bureaux d'appui régional du Programme ONU-SPIDER. Restez assis, s'il vous plaît, Mesdames et Messieurs. Vous avez la parole, Mme la Directrice du Bureau, Mme Mazlan Othman. Allez-y.

Pardon, excusez-moi. On me dit que je dois lever la séance. Je vous prie de m'excuser. La séance est levée.

La séance est levée à 13 h 2.